

PROJETS STRUCTURANTS

LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LA CADENCE



La ligne ferroviaire minière reliant Béchar à Tindouf et Gara Djebilet, sur un tracé de 950 kilomètres, représente un projet stratégique de première importance. Elle a pour objectif de favoriser l'émergence d'une industrie nationale intégrée du fer et de l'acier, en droite ligne avec la vision du Président de la République.

P.2

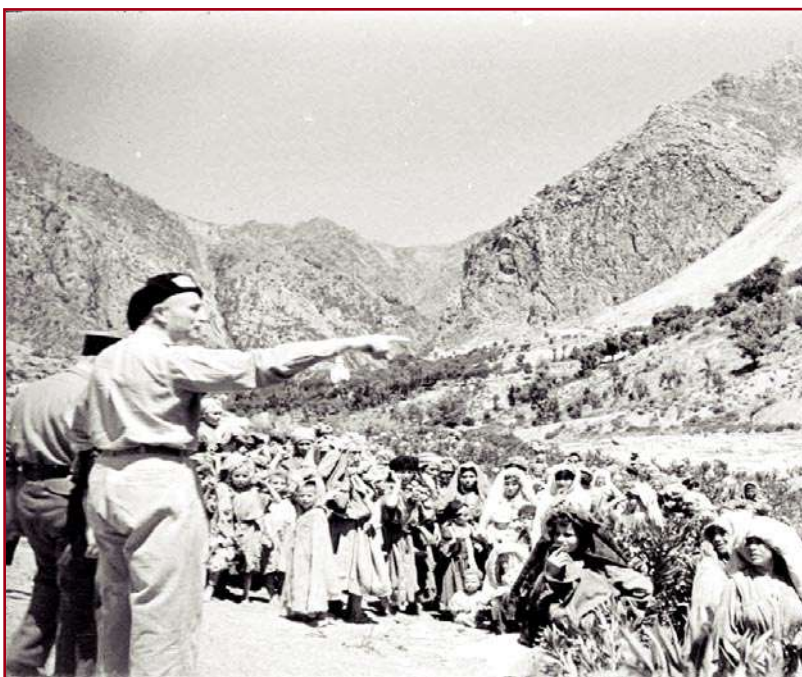
NOUVEAUX PÔLES URBAINS : UNE RÉVOLUTION ARCHITECTURALE ET SOCIALE EN MARCHÉ

P.16

SEMAINE NOIRE SUR LES ROUTES

**37 MORTS ET PRÈS
DE 2000 BLESSÉS**

P.16



CRIMES COLONIAUX
EN AFRIQUE

**DES SPÉCIALISTES
APPELLENT À UNE
JUSTICE
RÉPARATRICE**

Des spécialistes venus de plusieurs horizons pour évoquer la mémoire meurtrie du continent africain et la nécessité d'un processus de réparation juste et équitable. Les intervenants ont mis en lumière l'ampleur des crimes coloniaux perpétrés à l'encontre des peuples africains.

P.2

APRÈS UN INCIDENT
À BORD D'UN VOL

Youcef Belaïli
interpellé à son
arrivée à Paris

Par : Aïda Mouni

Le joueur international Youcef Belaïli a été interpellé hier par la police française à l'aéroport Charles-de-Gaulle, à son arrivée d'un vol en provenance de New York. Selon plusieurs sources concordantes, dont le site spécialisé DZ Foot, l'incident remonte au vol qu'il a pris pour regagner la France après un séjour prolongé aux États-Unis. Durant le trajet, le joueur aurait refusé à plusieurs reprises d'attacher sa ceinture de sécurité, malgré les injonctions du personnel de bord. La situation aurait dégénéré en altercation, nécessitant l'intervention de la police à l'atterrissage. Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montre les agents de police procédant à l'arrestation du joueur dès sa descente de l'appareil de la compagnie Air France. Il a ensuite été escorté vers un poste de police situé dans l'enceinte de l'aéroport. Âgé de 33 ans, Youcef Belaïli, champion d'Afrique en 2019 avec l'équipe nationale algérienne, faisait partie de la délégation de l'Espérance sportive de Tunis ayant participé à la Coupe du monde des clubs. Après l'élimination du club, le groupe avait quitté les États-Unis. Belaïli, pour sa part, avait choisi de prolonger son séjour à New York. À la suite de son interpellation, le joueur pourrait être convoqué devant la justice française. Une comparution immédiate ou une procédure accélérée serait envisagée, selon les éléments communiqués jusqu'ici. L'affaire est suivie de près, tant en France qu'en Algérie, en raison de la notoriété du joueur et de la médiatisation rapide de l'incident.

A.M.

PROJETS STRUCTURANTS

Le gouvernement accélère
la cadence

La ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, s'étendant sur 950 km, constitue un projet stratégique majeur visant à soutenir le développement d'une industrie nationale intégrée du fer et de l'acier. Elle s'inscrit dans la vision du Président de la République, axée sur la valorisation des ressources naturelles du pays.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion consacrée au suivi de l'avancement des grands projets structurants, selon un communiqué des services du Premier ministre. Le communiqué précise que les travaux ont porté sur l'état d'avancement du projet du gisement minier de Gara Djebilet, dans sa composante industrielle, ainsi que sur la ligne ferroviaire minière reliant Béchar à Tindouf et Gara Djebilet sur un tracé de



950 km. Ce projet est considéré comme un pilier essentiel dans le développement d'une industrie nationale intégrée du fer et de l'acier, conformément à la vision stratégique du Président de la République, qui s'attache à valoriser les ressources naturelles du pays. Par ailleurs, le gouvernement a examiné une présentation portant sur une série de projets visant à améliorer la

qualité des services de télécommunications électroniques et leur couverture à l'échelle nationale. Cela passe notamment par le renforcement des infrastructures, la sécurisation des câbles sous-marins et l'augmentation des capacités nationales dans ce secteur clé du numérique. Dans le cadre des préparatifs pour la rentrée universitaire 2025-2026, le gouvernement a

étudié plusieurs mesures relatives à la gestion et à l'amélioration des services universitaires au profit des étudiants, afin de garantir les conditions optimales pour le bon déroulement de l'année académique. Enfin, les efforts déployés pour améliorer les conditions de mobilité maritime et aérienne durant la saison estivale ont également été examinés. L'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité des services dans les différents ports et aéroports, notamment pour une meilleure prise en charge des membres de la diaspora. Le gouvernement a appelé l'ensemble des acteurs concernés à veiller au respect strict des horaires, à intensifier les efforts pour assurer un service de qualité, à améliorer les conditions d'accueil des passagers et des navires, et à réduire les délais liés aux procédures administratives et au traitement des voyageurs.

Y.B.

CRIMES COLONIAUX EN AFRIQUE

Des spécialistes appellent à une justice réparatrice

Réunis les 1^{er} et 2 juillet à Alger, dans le cadre d'un colloque international intitulé « Les crimes coloniaux dans l'histoire de l'humanité... des blessures de la mémoire collective à l'exigence de la justice historique », des universitaires et experts ont unanimement plaidé pour une justice réparatrice, d'abord morale avant d'être matérielle, face aux traumatismes profonds laissés par la colonisation en Afrique. Organisée par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance, cette rencontre a rassemblé des spécialistes venus de plusieurs horizons pour évoquer la mémoire meurtrie du continent africain et la nécessité d'un processus de réparation juste et équi-

table. Les intervenants ont mis en lumière l'ampleur des crimes coloniaux perpétrés à l'encontre des peuples africains, dénonçant une entreprise systématique de déshumanisation. Ils ont également attiré l'attention sur les formes contemporaines de domination, qui, selon eux, prolongent l'exploitation coloniale sous de nouveaux visages : accaparement des ressources, interférences politiques et domination économique. Dans une intervention particulièrement marquante, Mourad Aty, enseignant-chercheur au Centre des études africaines de l'université de Porto (Portugal), est revenu sur la couverture médiatique des massacres du 8 mai 1945 en Algérie, notamment par le journal The New York Times.

Selon lui, le traitement de ces événements par la presse américaine fut biaisé, reprenant sans recul le narratif officiel français. Le chercheur a notamment révélé que le correspondant de guerre du journal, présent en Algérie lors des manifestations, avait été écarté après avoir révélé la violence extrême exercée par l'armée coloniale française contre des manifestants pacifiques. Résultat : The New York Times n'a publié que 14 articles sur ces événements, tous rédigés depuis Paris, et relégués à des pages secondaires, parfois même aux rubriques d'annonces. Le soulèvement populaire algérien pour l'indépendance y est ainsi réduit à une simple révolte de la faim, niant la dimension politique et nationale du combat

des Algériens. Les participants au colloque ont réaffirmé l'importance de lutter contre l'oubli et le révisionnisme, en appelant à une reconnaissance claire des crimes coloniaux comme violations graves des droits humains. Ils ont également appelé les anciennes puissances coloniales à assumer leur responsabilité historique et à initier un processus de réparation sincère, respectueux des mémoires blessées et porteur d'une paix durable entre les peuples. Ce colloque s'inscrit dans une dynamique de réappropriation de l'histoire par les peuples africains, dans le but de transformer les douleurs du passé en leviers de justice, de dignité et de souveraineté retrouvée.

Younes.B

ALGÉRIE-TURQUIE

Un partenariat stratégique en pleine expansion

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu mardi à Alger le vice-ministre turc des Affaires étrangères, Burhanettin Duran, dans le cadre d'une visite officielle visant à renforcer les liens entre les deux pays. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la deuxième session des consultations politiques algéro-turques, un mécanisme bilatéral de dialogue destiné à approfondir

la coopération diplomatique entre les deux pays. La session a été coprésidée par Burhanettin Duran et le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, Lounès Magramane. Les deux délégations ont salué les progrès significatifs enregistrés dans plusieurs domaines, notamment économique. Elles ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer davantage la

dynamique de partenariat stratégique, conformément aux orientations des chefs d'État des deux pays. Les échanges ont mis en lumière la nécessité d'intensifier les efforts conjoints en vue d'atteindre les objectifs définis par les présidents algérien et turc, en prélude à la prochaine session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau, qui représente l'un des plus impor-

tants cadres de partenariat entre Alger et Ankara. Sur le plan international, les discussions ont porté sur plusieurs enjeux géopolitiques d'actualité, notamment la situation en Palestine, les tensions dans le Golfe et les défis sécuritaires au Sahel. Les deux parties ont affiché leur convergence de vues et leur volonté de coordonner leurs positions face à ces crises régionales.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Vers un partenariat renouvelé et équilibré

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a reçu mardi à Alger l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, dans le cadre d'une visite de courtoisie, selon un communiqué diffusé par la chambre haute du Parlement.

Cette rencontre a permis un échange de vues sur plusieurs dossiers d'intérêt commun, aux niveaux bilatéral, régional et international. Les discussions ont notamment porté sur l'activation des mécanismes du dialogue politique et la révision de l'Accord d'association signé en 2005, afin d'en rééquilibrer les acquis tout en tenant compte des intérêts économiques stratégiques de l'Algérie. Les deux parties ont en outre abordé les moyens de renforcer les relations entre l'Algérie et l'Union européenne, en les inscrivant dans une démarche plus coordonnée, pragmatique et efficace. Dans ce cadre, Nasri a souligné l'importance de donner un souffle nouveau au partenariat algéro-européen, basé sur les principes d'égalité et de respect mutuel, et adapté aux mutations engagées par l'Algérie en matière de diversification économique. Il a insisté sur la mise en place de mécanismes souples, à même de corriger les déséquilibres observés dans l'application de l'accord, d'élargir sa portée à de nouveaux secteurs et de stimuler les investissements européens, notamment à la



lumière des opportunités offertes par la nouvelle loi sur l'investissement. Sur le plan international, Nasri a appelé à mettre un terme à la crise humanitaire à Ghaza, réaffirmant la responsabilité de l'Union européenne dans le soutien aux efforts pour la reconnaissance de l'État palestinien, conformément aux résolutions internationales. Il a également réitéré le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, exhortant la communauté internationale à agir avec cohérence pour le règlement de ces deux questions, loin de toute approche sélective. Dans cette optique, le président du Conseil a renouvelé l'appel de l'Algérie à une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, fondée sur l'élargissement du nombre de membres permanents et la révision des modalités du recours au droit de veto. Les

discussions ont également porté sur les défis sécuritaires dans la région du Sahel et en Libye. Les deux parties ont mis l'accent sur l'importance d'une concertation continue et d'une complémentarité des rôles pour assurer la stabilité et lutter efficacement contre le terrorisme et la criminalité transnationale. Nasri a rappelé à ce propos les principes constants de la diplomatie algérienne, fondés sur le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence et la primauté du dialogue et des solutions pacifiques. Il a également mis en avant l'engagement de l'Algérie, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'un partenariat fondé sur les intérêts partagés et les bénéfices mutuels, au service de la paix et de la stabilité régionales et internationales. Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE s'est

félicité de la qualité des relations politiques et diplomatiques entre l'Algérie et l'Union européenne, soulignant l'importance stratégique du partenariat avec un acteur clé comme l'Algérie en Méditerranée et en Afrique du Nord. Il a réaffirmé l'engagement de l'UE à accompagner l'Algérie dans ses efforts de transition énergétique, de sécurité alimentaire et de développement durable. Enfin, sur le plan parlementaire, les deux responsables ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération entre le Parlement algérien et le Parlement européen, notamment à travers la relance des groupes d'amitié, en valorisant le rôle de la diplomatie parlementaire comme appui essentiel à l'action diplomatique classique.

Y.B

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-VÉNÉZUÉLIENNE

L'ambition d'une coopération élargie

Alger a abrité, hier, la réunion préparatoire de la cinquième session de la Commission intergouvernementale mixte de coopération économique, commerciale, scientifique, technique et culturelle entre l'Algérie et le Venezuela. Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, cette cinquième session officielle se tiendra aujourd'hui, sous la coprésidence de Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et de Julio César León Heredia, ministre vénézuélien du Pouvoir populaire pour l'Agric-

culture productive et les Terres. La réunion préparatoire a été ouverte en présence d'Ahmed Hachemi, directeur général pour les affaires américaines au ministère algérien des Affaires étrangères, et de Yuri Pimentel, vice-ministre vénézuélien chargé des affaires africaines au ministère du Pouvoir populaire pour les Relations extérieures. Les deux responsables ont souligné l'importance de cette rencontre en tant qu'étape clé pour faire le point sur l'état de la coopération bilatérale et identifier de nouvelles perspectives de partena-

riat dans des secteurs stratégiques. Ils ont également salué la solidité des liens d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent l'Algérie et le Venezuela. Pas moins de vingt secteurs ont pris part à cette réunion, témoignant de la volonté commune d'élargir la coopération. Parmi les domaines représentés figuraient notamment l'Intérieur, l'Agriculture, l'Énergie, l'Industrie, le Commerce, l'Hydraulique, l'Enseignement supérieur, l'Éducation, l'Habitat, la Formation professionnelle et le Tourisme.

Le chef de l'État reçoit un message de son homologue Nicolás Maduro

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre du pouvoir populaire pour l'agriculture productive et les terres de la République bolivarienne du Venezuela, Julio César León Heredia, qui lui a

remis un message de son homologue vénézuélien, Nicolás Maduro. Ont assisté à cette rencontre le directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, le conseiller auprès du président de la République chargé des

affaires diplomatiques, Amar Abba, le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Venezuela, Farouk Ben Mokhtar.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Fini les accords à sens unique

PAR: YOUNES B

La rencontre à Alger entre Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, et Diego Mellado Pascua, représentant de l'Union européenne en Algérie, marque une étape significative dans le repositionnement stratégique de l'Algérie face à Bruxelles. Ce tête-à-tête, riche en dossiers sensibles et complexes, a mis en lumière une volonté ferme d'Alger de réévaluer les bases de sa coopération avec l'UE, tant sur le plan économique que diplomatique. Premier sujet à l'ordre du jour : l'accord d'association signé en 2005 entre l'Algérie et l'Union européenne. Longtemps perçu comme un partenariat déséquilibré, favorable à l'UE, cet accord est aujourd'hui au cœur d'un débat que l'Algérie entend clore par une révision substantielle. Depuis 2020, Alger ne cesse de dénoncer le caractère unilatéral de cet accord, qui a creusé un déficit commercial hors hydrocarbures de plus en plus préoccupant. L'Algérie propose désormais un nouveau deal fondé sur la réciprocité : plus d'investissements européens en Algérie, davantage de soutien aux produits locaux, et surtout, la fin du modèle « vendre sans acheter ». Nasri a ainsi plaidé pour la mise en place de mécanismes flexibles et adaptés aux spécificités des deux parties, afin de surmonter les déséquilibres structurels de l'accord initial. Cette volonté s'inscrit dans une dynamique plus large de diversification économique, rendue possible par la nouvelle loi sur l'investissement, qui ouvre davantage le pays aux capitaux étrangers dans des secteurs stratégiques. Cette posture trouve écho dans les récentes discussions entre l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI), le CREA et Stefano Sannino, directeur général pour la région MENA à la Commission européenne. À l'issue de l'initiative « Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable », Alger a adressé un message clair à Bruxelles : la révision de l'accord n'est plus une option, mais une nécessité. Une convergence de vues semble émerger, posant les jalons d'un partenariat économique renouvelé, plus équilibré et mutuellement bénéfique. Mais au-delà des enjeux économiques, cette rencontre fut aussi l'occasion pour l'Algérie de rappeler, avec force, ses positions diplomatiques constantes sur les grandes questions internationales. La situation dramatique à Ghaza, qualifiée de génocide par Alger, a occupé une place centrale dans les échanges. Nasri a dénoncé l'inaction de l'UE face aux violations massives des droits de l'homme et exhorté Bruxelles à jouer pleinement son rôle pour mettre fin à la crise humanitaire, en soutenant la création d'un État palestinien conforme aux résolutions internationales. Dans la même veine, le dossier du Sahara occidental et la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination restent des constantes indéfectibles de la politique étrangère algérienne. Il a ainsi souligné la nécessité pour la communauté internationale d'abandonner toute politique de « géométrie variable » et de faire preuve de cohérence et de responsabilité.

Y.B

ACCALMIE EN VUE À GAZA

60 jours pour briser le cycle de l'horreur

Le président américain Donald Trump a annoncé mardi dernier qu'Israël a accepté de conclure une trêve de 60 jours avec le Hamas dans la bande de Gaza, prélude à la fin de la guerre. Il a appelé le mouvement Hamas à accepter la « proposition finale » que Le Caire et Doha s'efforcent actuellement de finaliser.

Dans un message publié sur sa plateforme Truth Social, Trump a déclaré qu'à l'issue d'une longue et productive réunion entre des responsables américains et israéliens à Washington, Israël avait accepté les conditions d'un cessez-le-feu de 60 jours, au cours duquel les États-Unis travailleraient avec toutes les parties impliquées pour mettre fin à la guerre. « Les Qataris et les Égyptiens, qui ont travaillé sans relâche pour contribuer à la paix, présenteront la proposition finale », a-t-il ajouté.

« J'espère, pour le bien du Moyen-Orient, que le Hamas acceptera cet accord, car la situation ne s'améliore pas et ne fait qu'empirer. » Interrogé par des journalistes sur la possibilité de parvenir à un cessez-le-feu à Gaza avant la visite de Netanyahu à Washington, le président américain a répondu : « Nous espérons y parvenir, et nous espérons que cela se produira dans le courant de la semaine prochaine. »

Sur la position qu'il adopterait à l'égard de Netanyahu lors de sa visite à Washington, lundi prochain, Trump a déclaré qu'il serait « très, très ferme » avec son invité, mais a ajouté que Netanyahu voulait également un cessez-le-feu. Selon Tammy Bruce, la porte-parole du département d'État, les États-Unis ont intensifié leurs efforts diplomatiques ces dernières semaines et ont exercé des pressions sur Israël et le Hamas pour qu'ils parviennent à un accord de cessez-le-feu incluant également un mécanisme de libération des otages. Le ministre israélien des Affaires stratégiques, Ron Dermer, s'est rendu à Washington, où il a rencontré de hauts responsables américains, dont le vice-président J. D. Vance, le secrétaire d'État Marco Rubio et l'envoyé spécial Steve Witkoff, pour discuter d'une éventuelle trêve, mais aussi de l'Iran, qui a donné, pour rappel, une



bonne leçon à l'entité sioniste en l'espace de douze jours de guerre. Les discussions actuelles sur le cessez-le-feu s'inscrivent dans un contexte de préoccupations

humanitaires croissantes à Gaza. Mardi, plus de 150 organisations humanitaires internationales, dont Oxfam, Save the Children et Amnesty International, ont

publié une déclaration commune appelant au démantèlement du système controversé de distribution de l'aide à Gaza, soutenu par Israël et les États-Unis. Ce système est de plus en plus critiqué en raison d'informations faisant état de chaos et de violences aux points de distribution de denrées alimentaires. Selon des chiffres documentés, plus de 520 Palestiniens ont été tués alors qu'ils tentaient d'accéder à de la nourriture, une tragédie qui a déclenché des vagues de condamnations. Concernant le cessez-le-feu, des sources médiatiques israéliennes affirment que des « compensations politiques » seront offertes à Israël en échange de la fin de son offensive contre la bande de Gaza. Ces compensations prévoieraient notamment la reprise des contacts avec l'Arabie saoudite en vue de normaliser les relations, ainsi que la signature d'un accord avec Oman et d'un autre avec la Syrie d'Al-Joulani. Ces compensations viseraient à assouplir la position des ministres d'extrême droite du gouvernement israélien afin de les préparer à accepter cet accord.

Boualem B.

Hamas examine les propositions des médiateurs pour un accord de cessez-le-feu

Le mouvement Hamas a confirmé hier que les médiateurs déployaient des efforts intenses pour combler le fossé entre les parties et parvenir à un accord-cadre, afin d'entamer un cycle de négociations sérieux. Dans un communiqué de presse, le mouvement a indiqué qu'il menait de larges consultations nationales pour discuter des propositions reçues des médiateurs. Pour le Hamas, tout accord visant à garantir la fin de l'agression, le retrait de l'armée d'occupation et la fourniture d'une aide urgente au peuple palesti-

nien de la bande de Gaza est le bienvenu. Cependant, ce que cherchent Israël, les États-Unis et les pays arabes sous-traitants d'Israël, c'est à désarmer la résistance. Ce que les factions de la résistance n'accepteraient pas. Par ailleurs, le Hamas a salué l'adoption à une écrasante majorité par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel dans la bande de Gaza, à l'ouverture de couloirs humanitaires, à l'acheminement de l'aide et

à la condamnation de l'utilisation de la famille comme arme de guerre. Le mouvement a considéré ce vote comme une « victoire politique et morale pour notre peuple inébranlable », soulignant qu'il prouve l'échec d'Israël et des États-Unis à imposer leur discours et qu'il révèle la faillite de leur prétendue « légitime défense » face à ce qu'il décrit comme des « massacres et des crimes génocidaires » commis contre les Palestiniens à Gaza.

B.B.

AU NOM DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Rebiga signe le registre de condoléances à l'ambassade d'Iran

Laïd Rebiga a signé, mardi, au nom du président Tebboune, le registre de condoléances au siège de l'ambassade de la République islamique d'Iran à Alger, suite à la mort en martyr de nombre de responsables, scientifiques et citoyens iraniens dans les dernières attaques perpétrées par l'entité sioniste. « C'est avec une grande émotion et une profonde affliction que l'Algérie a appris la nouvelle de la mort en martyr de nombre de responsables, scientifiques et citoyens iraniens sans défense, à la suite des attaques militaires menées par l'entité sioniste

contre la République islamique d'Iran depuis le 13 juin 2025 », lit-on dans le message de condoléances écrit par Rebiga.

FERME CONdamnATION PAR L'ALGÉRIE DES ASSASSINATS PERPÉTRÉS PAR LES FORCES DE L'ENTITÉ SIONISTE

« En ces circonstances douloureuses, je vous adresse, au nom de Monsieur le Président de la République et au nom du Gouvernement et du peuple algériens, nos condoléances les plus sincères ainsi

que notre compassion à l'endroit du peuple iranien et de sa direction, tout en exprimant notre sympathie et entière solidarité avec la République islamique d'Iran, pays frère. » « En s'inclinant avec déférence à la mémoire des martyrs, nous prions Allah Tout-puissant de les accueillir en Son vaste paradis, de prêter patience et réconfort à leurs familles ainsi qu'au peuple iranien frère et d'accorder un prompt rétablissement à tous les blessés », a ajouté le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit. Rebiga a, en outre, réaffirmé « la ferme condam-

nation par l'Algérie des assassinats perpétrés par les forces de l'entité sioniste à l'encontre des responsables, des figures scientifiques et des civils de la République islamique d'Iran, ainsi que de ses violations répétées de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, faisant fi de toutes les lois et normes internationales, ainsi que des chartes relatives aux droits de l'Homme ». « En renouvelant nos sincères condoléances, je prie Allah d'assister nos frères iraniens et de leur donner force afin de surmonter cette épreuve difficile », a conclu Rebiga.

Des députés italiens proposent le Nobel de la paix pour les enfants de Ghaza

Par : Aïda Mouni

Le vice-président de la Chambre des députés italienne, Sergio Costa, a présenté une proposition officielle invitant le gouvernement italien à soutenir la candidature des enfants palestiniens au prix Nobel de la paix. Ce texte, soumis en collaboration avec plusieurs députés du Mouvement 5 Étoiles, vise à reconnaître la souffrance de l'enfance palestinienne et à transformer leur tragédie en message de paix. La proposition appelle l'exécutif italien à prendre, dans le cadre de ses prérogatives, des mesures

concrètes pour appuyer une campagne internationale en faveur de cette initiative. Elle recommande également d'engager les discussions nécessaires avec le comité norvégien chargé de l'attribution du prix Nobel de la paix. Pour Sergio Costa, il est temps de donner une voix à ces enfants, souvent réduits au silence et à l'oubli, victimes anonymes d'un conflit qui les dépasse. « Il faut les faire passer du statut de martyrs inconnus à celui de porteurs de paix », a-t-il déclaré. Le parlementaire italien a souligné la gravité de la situation à

Ghaza, qu'il décrit comme « une tragédie sans précédent dans l'histoire contemporaine ». Il a rappelé que « les enfants palestiniens sont les premières victimes d'une guerre brutale, et qu'ils en paient le prix le plus lourd en termes de souffrances, de privations et de traumatismes ». Ce geste symbolique, s'il est suivi d'effet, marquerait un tournant dans la reconnaissance internationale des droits des enfants palestiniens et enverrait un message fort en faveur de la paix et de la justice.

A.M.

RÉSULTATS DU BEM 2025

Tizi Ouzou en tête du classement national, un modèle à suivre

Lors de sa rencontre hier avec les directeurs de l'Éducation, tenue à Alger, le ministre a déclaré que les wilayas en tête du classement des résultats de l'examen du BEM sont, dans l'ordre : Tizi Ouzou, qu'il a qualifiée de « modèle à suivre », suivie de Béjaïa, Jijel, Sétif, Alger, Batna, Bouira, Guelma, Aïn Defla et Souk Ahras.

Par : Meriem Kaci

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a supervisé hier, au lycée des Mathématiques d'Alger, les travaux de la conférence nationale des directeurs de l'Éducation à l'occasion de la fin de l'année scolaire. Au cours de cette rencontre de deux jours, les participants devaient évaluer les résultats de l'année écoulée et identifier les perspectives d'amélioration pour la prochaine rentrée scolaire en vue. Dans son discours d'ouverture, le ministre de tutelle a souligné que l'année scolaire 2024/2025 s'était déroulée dans des conditions normales. Les quelques perturbations enregistrées (grève des lycéens et du personnel du secteur sur le statut particulier) n'ont pas eu « d'impact » sur le déroulement de l'année scolaire. Idem pour les examens de fin de cycle, qui se sont déroulés dans de bonnes conditions grâce à la synergie institutionnelle et à la mobilisation collective des directeurs de l'éducation et des différents secteurs ayant contribué à la réussite des examens scolaires nationaux, session 2025. Cela s'est traduit, d'après le premier responsable du secteur, par les « performances honorables et exemplaires réalisées » aux épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) par certaines wilayas. Il a cité les wilayas de Tizi Ouzou, suivie de Béjaïa, Jijel, Sétif, Alger-



Centre, Batna, Bouira, Guelma, Aïn Defla et Souk Ahras qu'il a qualifiées « d'exemplaires », appelant les autres wilayas à les prendre pour exemple et à tirer parti de leurs expériences éducatives.

LES WILAYAS EN BAS DU CLASSEMENT DANS LE VISEUR

L'évaluation des élèves de fin de cycle par des enseignants d'autres wilayas confère plus de crédibilité aux résultats des examens officiels. Pour ces raisons, « interroger et s'appuyer sur des données réelles est l'unique moyen qui permettra d'atteindre davantage d'efficacité et d'efficience qui vont dans l'intérêt des apprenants et du personnel pédagogique », a dit le ministre. Le ministre a également salué les résultats des

écoles des cadets de la nation, qui ont réalisé un taux de réussite de 100 % dans toutes les wilayas où elles sont implantées et sont un modèle à suivre. Toutefois, M. Saadaoui a exprimé « son inquiétude » quant aux faibles résultats réalisés par certaines wilayas, notamment celle du sud du pays. Il a ainsi appelé la communauté éducative à multiplier les efforts et à améliorer ses performances à l'avenir, notamment la wilaya de Bordj Badji Mokhtar (BBM), qui a enregistré les plus faibles résultats au niveau national. Ces wilayas, en bas du classement, feront l'objet d'une « évaluation minutieuse de la situation éducative » par le ministre, l'inspection générale et la direction générale de l'éducation, afin d'identifier

les raisons des faibles résultats réalisés et d'apporter les solutions adéquates pour améliorer leur performance dès la prochaine année scolaire. efforts pour obtenir de meilleurs résultats. Dans un autre volet, le ministre de l'Éducation a fait savoir que les cadres du secteur vont par ailleurs statuer sur les problèmes de surcharge de classe posée à chaque rentrée scolaire et du manque d'infrastructures, expliquant que les hautes autorités ne ménagent aucun effort pour remédier à ce problème afin de garantir aux écoliers les meilleures conditions de scolarisation.

M.Ka

PROTECTION CIVILE

3890 interventions en 24 heures

Les unités de la protection civile ont effectué dans les dernières 24 heures 3890 interventions, à raison d'une opération toutes les 22 secondes, pour des interventions liées notamment à des accidents de la route, à des évacuations sanitaires, à des noyades et aux extinctions de feux. Selon un communiqué rendu public hier par la direction générale de la Protection civile (DGPC),

les services de la protection civile ont effectué 2033 évacuations sanitaires. Ils ont également pour l'extinction de 179 incendies urbains et industriels. La même source fait également état de 203 accidents de circulation, ayant entraîné 4 décès et 251 blessés. Selon le même bilan, sur 591 interventions, 392 personnes secourues sur les plages et le décès de deux

autres. Au cours de la même journée, les services de la protection civile ont publié un spot de sensibilisation sur les gestes à adopter pour se protéger des coups d'insolation et de la déshydratation physique notamment, pour les enfants en bas âge et les vieilles personnes vulnérables ou malades chroniques. La Protection civile recommande entre autres de prendre beaucoup d'eau pour

s'hydrater, de fermer les volets et rideaux des fenêtres exposés au soleil et de provoquer des courants d'air. Il s'agit également de munir les enfants de casquettes et les adultes de chapeaux, d'éviter de sortir pendant les heures de pics de températures en dehors des urgences et d'éviter également de laisser des enfants enfermés dans la voiture, et de rester à l'ombre sur les plages.

EN VUE DE SOUTENIR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Les capacités de formation renforcées de 35 %

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a présidé, ce mercredi conjointement avec le ministre de l'Industrie Sifi Ghrieb, l'ouverture officielle du centre d'excellence de formation spécialisée dans les industries agroalimentaires. Il a précisé que les places

pédagogiques dans cette spécialité seront augmentées de 35 % dès la prochaine année académique. Globalement, Yacine El Mahdi Oualid a indiqué que les établissements sous la tutelle de son département forment 3 892 stagiaires, encadrés par 220 enseignants. « En coordination avec le ministère de l'In-

dustrie, nous serons en mesure de répondre aux besoins du secteur industriel en main-d'œuvre qualifiée », a-t-il assuré. Il a souligné que « le grand déficit dans de nombreuses spécialités industrielles sera comblé par les offres de formation du centre d'excellence (inauguré aujourd'hui, NDLR) ». Le

ministre a affirmé que les objectifs de son département sont axés sur « l'employabilité immédiate des diplômés de la formation et de l'enseignement professionnels ». Une forte demande est exprimée sur les nouveaux métiers des secteurs de l'industrie et de l'industrie pharmaceutique.

PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES Le CSJ veut les impliquer dans la prise de décision

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) souhaite consolider la confiance des jeunes dans le processus politique et réunir de meilleures conditions pour leur adhésion à la prise de décision, indique cette institution dans un communiqué rendu public hier. Le CSJ avait organisé la veille, une conférence virtuelle sur la participation politique des jeunes, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'importance d'ouvrir des espaces pérennes de dialogue entre différents acteurs. Dans une allocution prononcée lors de cette conférence placée sous le thème « Heure de dialogue... débat national ouvert sur la participation politique des jeunes », le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a précisé que le CSJ « place comme priorité l'ouverture d'espaces pérennes de dialogue avec différents acteurs institutionnels, afin de consolider la confiance des jeunes dans le processus politique et de réunir de meilleures conditions pour leur adhésion à la prise de décision, par le biais de mécanismes démocratiques », précise le communiqué. Cette conférence à laquelle ont pris part le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, et des représentants d'instances juvéniles de différentes régions du pays, s'inscrit dans le cadre du programme d'action annuel du CSJ relatif au renforcement de la participation des jeunes à la vie publique et à la consécration de leur adhésion aux processus démocratiques, ajoute la même source. À cette occasion, M. Khelfane a mis en avant « l'engagement de l'ANIE à consacrer le principe de transparence et d'égalité des chances et à œuvrer au développement des mécanismes d'accompagnement des jeunes dans les différentes étapes de l'opération électorale, soit en tant qu'électeurs, candidats ou participant à l'organisation ». Cette conférence a, en outre, évoqué plusieurs axes, dont « les voies et moyens de soutenir la participation des jeunes et d'élargir leur présence dans les assemblées élues », « les garanties légales et institutionnelles assurées aux jeunes pour l'exercice de l'action politique », ainsi que « la sensibilisation à l'importance de la citoyenneté active et de la responsabilité électorale ». À rappeler que cette conférence s'inscrit dans la série des rencontres continues du CSJ, visant à « ouvrir des débats constructifs sur les questions des jeunes en lien avec la vie publique et à consacrer la culture du dialogue, en tant qu'approche pérenne de communication entre les jeunes et les différentes instances nationales ».

FOIRE COMMERCIALE
INTRA-AFRICAIN (IATF
2025

Zitouni se réunit avec les présidents des sous-commissions chargées des préparatifs

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, mardi, une réunion de coordination avec les présidents des sous-commissions chargées des préparatifs de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain au palais des expositions des Pins maritimes (Alger), indique un communiqué du ministère. Cette réunion intervient dans le cadre du suivi régulier des préparatifs de cet important événement économique africain, organisé pour la première fois en Algérie, précise le communiqué. Lors de cette réunion, le ministre a passé en revue l'état d'avancement des préparatifs au niveau des différentes sous-commissions, notamment en ce qui concerne l'organisation des espaces, l'accueil, l'hébergement, le transport et l'information, selon la même source. M. Zitouni a, à cet égard, insisté sur l'importance de la coordination entre l'ensemble des intervenants pour assurer une préparation optimale de cet événement, qui constitue une plateforme stratégique pour la promotion des échanges commerciaux entre les pays africains, conclut le communiqué.

GRÈVE DES
CONTRÔLEURS
AÉRIENS EN FRANCE

Air Algérie annule des vols vers et depuis les aéroports français

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé l'annulation de plusieurs vols à destination et en provenance de la France, en raison de la grève des contrôleurs aériens français, prévue pour les 2 et 3 juillet courant.

Dans un communiqué rendu public, Air Algérie a précisé que ce débrayage affectera les vols suivants :

- * AH1426 : Constantine – Marseille
- * AH1427 : Marseille – Constantine
- * AH1164 : Sétif – Marseille
- * AH1165 : Marseille – Sétif

QUALITÉ ET NORMES

ALGERAC franchit les frontières

Cette réussite s'inscrit dans une stratégie plus vaste visant à faire d'ALGERAC un acteur de référence aux niveaux régional et international. A moyen terme, l'organisme prévoit d'engager des démarches en vue de l'intégration de son activité d'accréditation dans les accords de reconnaissance mutuelle avec les principales instances internationales, notamment l'European Cooperation for Accreditation (EA).

Dans le cadre du renforcement du système national de la qualité, l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) a annoncé la délivrance de son premier certificat d'accréditation dans le domaine de la certification de produits. "Cette accréditation a été octroyée à l'organisme NORMISO Sarl, qui a mené avec succès l'ensemble du processus d'évaluation conformément aux exigences de la norme ISO/IEC 17065 relative à l'accréditation des organismes de certification de produits", indique ALGERAC dans un communiqué publié sur son site web. Cette étape majeure intervient à l'issue d'un long processus d'engagement, d'investissement technique et institutionnel, consolidant la volonté d'ALGERAC d'élargir ses activités en cohérence avec les priorités nationales en matière de qualité, de sécurité et de compétitivité économique. Par cette accréditation, ALGERAC renforce son rôle en tant qu'acteur central de l'infrastructure qualité nationale. "L'introduction de cette nouvelle activité s'inscrit dans le respect des standards internationaux, en vue d'évaluer et d'accréditer les organismes chargés de certifier la conformité des

produits aux exigences réglementaires et normatives applicables, qu'ils soient d'origine locale ou importée", ajoute-t-on. La certification des produits vise notamment à protéger les consommateurs en assurant la sécurité et la fiabilité des produits mis en circulation, à soutenir les entreprises algériennes dans l'accès aux marchés internationaux et à structurer le marché local en luttant contre les produits non conformes. Cette exten-

sion d'activité s'inscrit dans les orientations stratégiques des pouvoirs publics en matière de normalisation, de qualité, de conformité et de compétitivité pour une économie solide et souveraine. "Cette réussite s'inscrit dans une dynamique plus large visant à positionner ALGERAC comme un acteur reconnu à l'échelle régionale et internationale. En effet, des démarches sont prévues à moyen terme pour l'intégration de cette activité d'accréditation dans les accords de reconnaissance mutuelle avec les instances internationales d'accréditation, notamment auprès de l'European Co-operation for Accreditation, précise l'organisme. L'objectif est de garantir la reconnaissance internationale des certificats délivrés sous accréditation ALGERAC et de faciliter ainsi la circulation des produits algériens sur les marchés extérieurs.

Inès B.

MODERNISATION À LA BOURSE D'ALGER

Place aux AG en ligne

Un règlement du Comité de régulation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a été publié au Journal officiel (JO) n° 41, autorisant les actionnaires des sociétés cotées en Bourse à participer à distance aux assemblées générales. Selon ce règlement, approuvé par le ministère des Finances, les actionnaires de la société cotée en Bourse peuvent participer à l'assemblée générale via la technique de visioconférence ou via tout autre moyen de communication permettant leur identification, et voter

les résolutions présentées à l'assemblée en temps réel, selon l'APS. La société souhaitant mettre en place un dispositif de présence et de vote à distance lors des assemblées générales des actionnaires, doit y être autorisée par ses statuts. Le dispositif doit être "hébergé en Algérie et doit assurer le chiffrement des communications, la surveillance en temps réel pour détecter les intrusions et les activités suspectes". Ce système doit également assurer "la traçabilité de l'opération de vote et l'enregistrement

de chaque vote ainsi que l'intégrité des résultats, avec la possibilité d'envoi de réclamations par les actionnaires, et assurer la protection des données personnalisées des actionnaires". La société doit informer la COSOB et la société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) sur la mise en place du dispositif de présence et du vote à distance "30 jours calendaires, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires", selon le règlement.

INDUSTRIE

Les entreprises tenues de transmettre leurs données de production par voie électronique

Les entreprises économiques relevant du secteur de l'industrie sont désormais tenues de fournir toutes les données relatives à leurs activités de production via une plateforme numérique, en vertu d'un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n° 41. Selon cet arrêté conjoint entre le ministère de l'Industrie et celui des Finances, daté du 26 avril dernier, "toutes les entreprises économiques de droit algérien relevant du secteur de l'industrie, quelle que soit leur nature juridique, exerçant une activité de

production de biens incluse dans la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce, sont tenues de communiquer les données relatives à la production physique et aux intrants utilisés". Ces données doivent être transmises à la direction de l'industrie de la wilaya où se trouve le siège social de l'entreprise, selon cet arrêté, précisant que ces informations doivent inclure un rapport semestriel sur l'activité de l'entreprise. À ce titre, les entreprises doivent s'enregis-

trer sur la plateforme numérique mise en place par le ministère de l'Industrie à cet effet, dans un délai maximal de trois mois à compter de leur inscription au registre du commerce. Quant aux entreprises déjà en activité, elles doivent s'enregistrer sur cette plateforme dans un délai ne dépassant pas trois mois à compter de la date de publication de cet arrêté au Journal officiel, selon la même source. Des sanctions sont prévues en cas de nonremise des données ou de fourniture de données erronées, souligne l'arrêté.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

L'INAPI passe au numérique

Dans le domaine des applications mobiles, la propriété industrielle vise à assurer la protection juridique des éléments distinctifs de l'application, tels que le nom, le logo, l'interface graphique, le code source, ainsi que certaines fonctionnalités spécifiques. Cette protection repose principalement sur les droits d'auteur, les marques et, dans certains cas, les brevets, en fonction de la nature de chaque élément.

Afin d'évaluer les demandes de dépôt de propriété intellectuelle en Algérie, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), en collaboration avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), développe une application dans le téléphone mobile pour aider les particuliers et les entreprises à déposer leurs marques et à protéger leurs dessins et modèles. "Cette application vise à accompagner les entreprises, en particulier les PME, et à leur permettre de comprendre le processus et les procédures de dépôt sur le téléphone mobile", indique l'INAPI dans sa page officielle Facebook. La propriété industrielle, dans le contexte des applications mobiles, concerne la protection juridique des éléments distinctifs de l'application, tels que son nom, son logo, son interface graphique, son code source, et parfois même certaines fonctionnalités spécifiques. Cette protection s'effectue principalement à travers le droit d'auteur, les marques et les brevets, selon la nature de l'élément à protéger. L'Algérie est membre de l'Organisation mondiale de la propriété intel-



lectuelle et cela implique une dimension internationale de l'activité de l'INAPI qui s'exerce dans un cadre juridique très précis constitué par une législation nationale et des engagements internationaux. Les pers-

pectives de travail concernent, outre la modernisation de l'Institut notamment par le biais des nouvelles technologies de la communication et de l'information, le développement de l'information au profit des opéra-

teurs. En effet, les questions de propriété industrielle demeurent assez peu maîtrisées dans le monde économique national. De même que le système national de recherche scientifique et technique doit être plus en rap-

port avec l'information contenue dans la bibliothèque des brevets détenue par l'INAPI. Cette bibliothèque constitue, en effet, une piste privilégiée d'accès à l'information sur l'état de la technique. En renforçant son intervention sur ces six axes stratégiques, l'INAPI poursuivra son action d'agent du développement de l'économie et des entreprises algériennes, et ce, en facilitant le recours à la propriété industrielle qui constitue un élément clé d'une stratégie de développement économique reposant sur l'innovation : Améliorer le service rendu aux utilisateurs à travers la réduction des délais de traitement des demandes ; Faciliter l'accès à l'information via un site internet inapi.org ; Encourager le recours à la propriété industrielle afin de favoriser la croissance par l'innovation ; contribuer à l'amélioration de l'environnement juridique et institutionnel ; être un acteur central de la lutte contre la contrefaçon ; poursuivre sa transformation interne d'une culture de procédures à une culture de services.

Inès B.

TRANSPORT AÉRIEN

La croissance du trafic passagers atteint 5 % en mai

L'Association du transport aérien international (IATA) vient de publier les données sur la demande mondiale de passagers en mai 2025. La demande totale, mesurée en passagers-kilomètres payants (RPK), a augmenté de 5,0 % par rapport à mai 2024. La capacité totale, mesurée en sièges-kilomètres disponibles (ASK), a également augmenté de 5,0 % en glissement annuel. Le coefficient d'occupation du sol en mai s'est établi à 83,4 % (-0,1 ppt par rapport à mai 2024). La demande internationale a augmenté de 6,7 % par rapport à mai 2024. La capacité a progressé de 6,4 % sur un an et le coefficient d'occupation s'est établi à 83,2 % (+ 0,2 point de pourcentage par rapport à mai 2024). Il s'agit d'un record de remplissage pour les vols internationaux en mai. La demande intérieure a augmenté de 2,1 % par rapport à mai 2024. La capacité a augmenté de 2,8 % sur un an. Le coefficient d'occupation s'est établi à 83,7 % (-0,5 ppt par rapport à mai 2024). « La croissance de la demande de transport aérien a été inégale en mai. À l'échelle mondiale, le secteur a enregistré une croissance de 5 %, la région Asie-Pacifique venant en tête avec 9,4 %. L'Amérique du Nord a fait exception, avec une baisse de 0,5 %, tirée par une baisse de 1,7 % du marché intérieur américain. Les graves perturbations survenues au Moyen-Orient fin juin nous rappellent que l'instabilité géopolitique demeure un défi dans certaines régions, les compagnies aériennes assurant des opérations aériennes sûres avec un minimum de désagréments pour les passagers. L'impact de cette instabilité sur les prix du pétrole, restés bas tout au long du mois de mai, est également un facteur crucial à surveiller. Il est important de noter que la confiance des consommateurs semble solide, les réservations anticipées pour la haute saison estivale dans l'hémisphère nord étant une bonne raison d'être optimiste », a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA. Les transporteurs du Moyen-Orient ont enregistré une hausse de la demande de 6,2 % en glisse-



ment annuel. La capacité a augmenté de 6,3 % en glissement annuel et le coefficient d'occupation s'est établi à 80,9 % (-0,1 point de pourcentage par rapport à mai 2024). Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une hausse de la demande de 9,5 % en glissement annuel. La capacité a augmenté de 6,2 % en glissement annuel. Le coefficient d'occupation s'est établi à 74,9 % (+ 2,2 points de pourcentage par rapport à mai 2024). L'Afrique-Asie est le corridor international qui connaît la croissance la plus rapide, avec une expansion de 15,9 %. La demande de fret aérien augmente Toujours selon l'IATA, la demande totale, mesurée en tonnes-kilomètres de fret (CTK), a augmenté de 2,2 % par rapport

aux niveaux de mai 2024 (+ 3,0 % pour les opérations internationales). La capacité, mesurée en tonnes-kilomètres de fret disponibles (ACTK), a augmenté de 2,0 % par rapport à mai 2024 (+ 2,6 % pour les opérations internationales). Plusieurs facteurs dans l'environnement d'exploitation doivent être pris en compte : En glissement annuel, la production industrielle mondiale a augmenté de 2,6 % en avril 2025. Les volumes de fret aérien ont augmenté de 6,8 % sur la même période, dépassant la croissance du commerce mondial de marchandises de 3,8 %. Les prix du kérosène en mai 2025 étaient inférieurs de 18,8 % à ceux de l'année précédente et de 4,3 % à ceux du mois précédent. L'activité manufacturière mondiale s'est contractée en mai, l'indice PMI tombant à 49,1, sous la barre des 50, signe de croissance. Les nouvelles commandes à l'exportation sont également restées négatives à 48, reflétant la pression exercée par les récents changements de politique commerciale américaine. Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une baisse de 2,1 % de la demande de fret aérien en mai, en glissement annuel. Leur capacité a augmenté de 2,7 % en glissement annuel.

I.B.

HAKIM BAY, DG DE L'URBANISME

« Notre objectif est de créer des pôles urbains intelligents »

« Nous avons une demande en logements, mais la crise n'existe plus », a déclaré hier Hakim Bay, directeur général de l'urbanisme au ministère de l'Habitat, au lendemain du lancement de l'opération de distribution de logements, toutes formules confondues, à travers le territoire national, à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance et des festivités de la Jeunesse. Invité de l'émission L'Invité du jour sur la Chaîne 3, M. Bay a annoncé que la création de 16 nouveaux pôles urbains sera planifiée dans une approche de développement durable. Ces pôles s'étendront sur une superficie de plus de 8 000 hectares et permettront la réalisation de logements intégrant toutes les commodités nécessaires. « Notre objectif est de créer des pôles urbains intelligents, fondés sur une bonne gouvernance », a-t-il affirmé, en soulignant que les études menées ont pris en compte tous les aspects nécessaires au bien-être des futurs habitants. « Nous avons réalisé des études approfondies qui intègrent l'ensemble des activités prévues dans ces pôles. Nous sommes même allés jusqu'au choix des essences d'arbres à planter et à l'intégration de pistes cyclables », a précisé le directeur général de l'urbanisme.

AIN DEFLA

Plus de 700.000 quintaux de production céréalière attendue

Les prévisions de la production dépassent les 600.000 quintaux pour le blé dur, avoisinent les 48.000 quintaux pour le blé tendre et 62.000 qx pour l'orge, alors qu'une superficie de plus de 33.000 ha est concernée par la moisson.

Une production céréalière prévisionnelle dépassant les 700.000 quintaux est attendue dans la wilaya d'Ain Defla pour la campagne 2024/2025 avec la réalisation d'un "bon rendement" au niveau de plusieurs communes, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA). "Les prévisions de la production des céréales prévue à Ain Defla avoisinent ou dépassent les 720.000 quintaux avec un rendement moyen de 21 quintaux à l'hectare, au terme de la campagne moisson-battage 2024/2025 entamée le 12 juin dernier", a déclaré à l'APS, le directeur local des services agricoles, Salim Houmri. Les prévisions de la production dépassent les 600.000 quintaux pour le blé dur, avoisinent les 48.000 quintaux pour le blé tendre et 62.000 qx pour l'orge, a précisé M. Houmri, soulignant qu'une superficie de plus de 33.000 ha est concernée par la moisson. Il a indiqué aussi que les services de la DSA prévoient un rendement pouvant atteindre 50 quintaux à l'hectare sur une superficie de 9.000 ha, laquelle a bénéficié



d'une irrigation complète durant toute la saison, notamment au niveau des exploitations agricoles. Pour les légumes secs, une production prévisionnelle de 6.700 quintaux, dont 1.000 qx de lentilles et 5.700 qx de pois chiche est attendue par les services agricoles, a ajouté le directeur. A rappeler que la superficie emblavée à Ain Defla est de 74.800 hectares,

dont 56.000 ha destinés à la culture du blé dur, 2.000 ha au blé tendre et 3.300 ha à l'avoine, tandis que 13.500 ha ont été réservés à l'orge. Les services agricoles de la wilaya s'attellent à collecter près de 600.000 quintaux, soit 84% de la production prévue, relève la DSA, qui souligne que jusqu'au 30 juin (hier), plus de 20.000 ha ont été moissonnés et plus de 300.000 qx de la

production collectée. Concernant le stockage des céréales, la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) dispose actuellement de 28 points de stockage répartis sur 12 communes, assurant une capacité de 546.000 quintaux, a-t-on indiqué auprès de la DSA. Les mêmes services ont également affirmé que les capacités de stockage de la wilaya vont être renforcées à la faveur de la réception des projets des centres de stockage en cours de réalisation. M. Houmri a fait savoir aussi que le secteur agricole a mis en place des moyens "importants" pour réussir la campagne moisson-battage 2024/2025, en mobilisant 450 moissonneuses batteuses, 3.824 tracteurs agricoles, 1.934 remorques et près de 1.100 botteleuses. Pour lutter contre les feux de récoltes et des arbres fruitiers, la direction de wilaya de la protection civile a mis en place, début juin dernier, un dispositif de proximité qui couvre l'ensemble de la wilaya en vue de faciliter l'intervention en cas de départ d'incendie.

SIDI BEL-ABBES

Mise en service de 14 piscines

Quatorze (14) piscines semi-olympiques et de proximité, nouvellement réalisées ou réhabilitées, ont été mises en service dans le cadre de la saison estivale 2025, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La cellule de communication et d'information a indiqué qu'un programme a été établi pour la mise en service de ces infrastructures récréatives et sportives, sous le slogan "La natation pour tous". La même source a ajouté qu'en début de semaine, deux piscines semi-olympiques ont été inaugurées au chef-lieu de la wilaya, la première au quartier Bouazza El Gharbi et la seconde relevant du complexe sportif du 24 février, toutes deux nouvellement réalisées. A cela s'ajoute la réouverture de la piscine de proximité de la commune de Sidi Lahcen, après sa réhabilitation. Mardi, il a été procédé à la mise en service de piscines de proximité rénovées dans les communes de Moulay Slissen, Merine, Sidi Ali Benyoub et Marhoum, ainsi que la piscine semi-olympique de la commune de Sfifef. La piscine semi-olympique de la commune de Telagh devra être opérationnelle le 15 juillet prochain, une fois les travaux de réhabilitation achevés. Par ailleurs, plusieurs piscines relevant du secteur privé seront ouvertes durant la même période, après finalisation des procédures liées au cahier des charges, garantissant ainsi une exploitation réglementaire et sécurisée de ces infrastructures.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Création de plus de 14.000 emplois au 1er semestre 2025

Au total, 14.174 postes d'emploi ont été créés au cours du premier semestre de l'année en cours 2025 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Pas moins de 12.521 emplois ont été ainsi générés par recrutement direct et 1.653 emplois par la création d'entreprises, selon la même source qui a indiqué que ces emplois traduisent les efforts des autorités locales pour la mise en œuvre de la stratégie des autorités supérieures du pays dans le domaine de la lutte contre le

chômage, la facilitation des mesures d'installation et d'accompagnement des investisseurs par l'offre d'une main d'œuvre qualifiée de sorte à consolider la place de la wilaya sur les plans économique et social.

L'INDICATEUR DE L'EMPLOI DANS LA WILAYA A ENREGISTRÉ UNE AUGMENTATION DE 4.619 POSTES D'EMPLOI SOIT

48 % comparativement à la même période

de 2024, selon la même source qui a souligné prévoir d'atteindre la création de 30.000 emplois à la fin de cette année. Selon les services de la wilaya, 3.694 emplois créés ont été réservés à des bénéficiaires de la prime de chômage, tandis que 14.960 bénéficiaires de cette prime sans qualification ont été dirigés vers les centres de formation professionnelle pour recevoir des formations adaptées aux besoins du marché local de l'emploi, a-t-on indiqué. Les autorités locales œuvrent à pro-

mouvoir l'investissement et améliorer le climat des affaires en vue d'attirer des projets d'investissement à travers, notamment l'aménagement du foncier industriel et le raccordement des grandes zones industrielles aux divers réseaux en application des orientations des autorités supérieures du pays et afin de contribuer à la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à créer 450.000 nouveaux postes d'emploi d'ici fin 2029.

PUBLICITÉ

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIR

WILAYA DE M'SILA
DAIRA D'OULED DERRADJ
COMMUNE DE MAADID
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098428025034428

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIR

Conformément à la loi 23/12 du 08/05/2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics ,Conformément au article 82 2eme paragraphe ou décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et suivant L'Anance Appel D'offres ouvert Avec Exigence De Capacites Minimales POUR LA DEUXIEME FOIS N° 09/2025 au journal " ASSOUAT " en arabe le : 19/06/2025 et au journal " L'EXPRESS " en français le : 19/06/2025 En Conformément au pv de la comission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (Session d'évaluation) revaluation le 30/06/2025 Le Président de L'APC de Maâdid à attribué provisoirement le projet suivant :

N°	Nom du projet	Entreprise	Montant proposé (DA)	Montant corrigé (DA)	Notation	Délai de réalisation	Numéro d'identification fiscale	OBS
01	Suivi et Achèvement raccordement d'un puits de renforcement à ouljat Al-Seteen - (Réalisation)	SARL GLOFYM - Commune Remila - Khenchla G/MELIAH MESSAOUD	21 039 842.60	20 920 842.60	87 p	05 mois	002040048323408	qualifie d'offre unique

Les candidats et les entrepreneurs souhaitant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures et offres techniques et financières doivent contacter mes intérêts dans un délai maximum de trois (03) jours, à partir du premier jour de la publication de l'annonce de l'octroi temporaire de l'accord pour les informer de ces résultats par écrit. Dans un délai de 10 jours à partir de la date de publication de cette annonce.

L'EXPRESS DU 3/07/2025

ANEP : N° 2516022352

CANICULE

Pourquoi la chaleur nous rend agressifs

De nombreuses études sur les effets de la chaleur ont mis en lumière une corrélation entre agressivité et températures extrêmes. En effet, en altérant nos capacités cognitives, la chaleur réduit aussi notre aptitude à gérer efficacement nos émotions et nos impulsions. Cette diminution du contrôle émotionnel peut accroître l'irritabilité et la frustration, augmentant ainsi la probabilité de réactions agressives.

Notre corps n'est pas le seul à souffrir lorsque les températures augmentent. Notre santé mentale est elle aussi impactée par les températures caniculaires. C'est ce que confirment de nombreuses études sur les effets de la chaleur qui ont mis en lumière une corrélation entre agressivité et températures extrêmes. Anxiété, irritabilité, agressivité... De nombreuses études établissent un lien entre les fortes chaleurs et les troubles de l'humeur avec un effet sur notre comportement et notre manière d'appréhender le réel, en favorisant les émotions négatives. En 2022, des chercheurs de l'Institut de recherche sur l'impact climatique de Potsdam ont par exemple observé jusqu'à 22 % de hausse des discours haineux sur Twitter lorsque le thermomètre dépassait les 42 °C. D'autres travaux pointent une augmentation des comportements violents au volant, ou même du taux de criminalité. Une étude menée la même année dans les grandes villes américaines montre que lors des journées où la température dépasse celle de 84 % des autres jours, le risque d'incidents par arme à feu est environ 17 % plus élevé que lors d'une journée normale. Selon les scientifiques, « la chaleur impacterait également notre santé mentale, aggravant les



troubles du comportement et augmentant le risque de suicide, comme le souligne l'Observatoire européen du climat et de la santé ». Cette même source précise que « des liens entre les températures élevées et une augmentation du risque de suicide ont été trouvés, en particulier chez les hommes, ainsi que le risque d'admissions liées à la santé mentale et de visites aux urgences. »

LES EFFETS DE LA CANICULE SUR LE CERVEAU

Selon les experts, « l'organisme en surchauffe a besoin de

davantage d'énergie pour réguler la température corporelle, et cette dépense supplémentaire se répercute sur les fonctions cérébrales », explique le chercheur Thomas Widmann, de l'université d'Aarhus, au Danemark. Ce qui aurait des conséquences sur notre comportement. Plusieurs études vont dans ce sens. Selon une étude réalisée à l'université de Grenoble sur le comportement de 12 000 jeunes enfants, il apparaît que les bambins exposés à des températures moyennes de 22 °C, avec des pics quoti-

diens dépassant les 30 °C lors des vingt-huit premières semaines de leurs vies avaient, à l'âge de 2 ans, un vocabulaire plus réduit. « Ce constat reflète les conclusions d'une étude menée par des chercheurs espagnols et hollandais, selon laquelle le cerveau des enfants qui ne sont pas adaptés sur le plan génétique et pas habitués à ces phénomènes produit moins de substance blanche en cas d'exposition répétée à des vagues de chaleur inhabituelles et prolongées. » Mais cela ne veut pas dire que «

seuls les cerveaux jeunes, encore en développement, sont affectés par les fortes températures ». Une étude germano-danoise, indique que le vocabulaire employé par les politiques devient de plus en plus simple, à mesure que la chaleur augmente. D'autant que les difficultés d'élocution et la simplification des discours politiques ne sont pas les seules conséquences constatées. D'autres chercheurs associent aussi la hausse des températures à une augmentation des troubles anxieux et des dépressions, ainsi qu'à davantage de comportements agressifs. Une étude menée par des universitaires japonais et coréens a par exemple montré que l'agressivité des automobilistes augmentait lors des pics de chaleur, qu'il y avait davantage de commentaires haineux publiés en ligne sur ces périodes, et que la plupart des gens « étaient plus prompts que d'ordinaire à se sentir attaqués par des comportements pourtant anodins ». « Cette tendance à surréagir s'expliquerait par le sentiment d'impuissance et par l'accablement ressenti lors des vagues de canicule » selon les experts.

A.B

FORTES CHALEURS

Quand le frigo devient un piège à bactéries !

Quand la température grimpe, les aliments s'abîment plus vite, deviennent propices au développement des micro-organismes et peuvent entraîner des intoxications parfois sévères. Il est donc nécessaire d'adopter de bons gestes pour protéger votre santé. Le premier réflexe doit être la vigilance dès l'achat des aliments. En période de fortes chaleurs, il faut acheter les viandes, poissons et produits frais en dernier. Aussi, ceux-ci doivent être transportés dans un sac isotherme et installés rapidement dans le réfrigérateur. Sollicité par la chaleur ambiante, le réfrigérateur doit être en parfait état de marche. Pour le refroidir, il faut évi-

ter de le placer contre un mur ou près du four et d'ouvrir trop souvent sa porte. Aussi, sa température ne doit pas dépasser 4°C dans la zone la plus froide. Toutes ces mesures simples permettent de limiter le développement de bactéries comme la listeria ou la salmonelle, responsables de troubles intestinaux parfois graves.

Une fois à la maison, l'organisation du frigo devient essentielle. Les viandes et poissons crus doivent être placés tout en bas, là où il fait le plus froid. Les plats maison et les restes doivent être protégés dans des boîtes hermétiques, et consommés dans les trois jours maximum. Les produits laitiers, eux, doivent

rester dans la partie intermédiaire du réfrigérateur. Aussi, il faut éviter de sortir le beurre, les yaourts ou les fromages pour éviter qu'ils ne tournent. Les légumes verts – épinards, salades, herbes fraîches – supportent bien le froid et gagnent à être conservés dans le bac à légumes, enroulés dans un linge humide ou enfermés dans l'essoreuse pour éviter la déshydratation. Certaines variétés, comme le basilic, préfèrent l'obscurité et la température ambiante. Quant aux fruits, tous n'apprécient pas le réfrigérateur : tomates, bananes et pêches, par exemple, se conservent mieux à l'abri de la lumière, dans une pièce fraîche, mais pas trop froide. De

leur côté, les pommes et les prunes aiment l'obscurité. Si une pièce fraîche n'est pas disponible, le bac à légumes reste la meilleure option. Mais le point clé, souvent sous-estimé, c'est que la canicule accélère le vieillissement des aliments, même au frigo. Il est donc conseillé d'acheter en petites quantités et plus souvent, plutôt que de stocker. Un fruit cueilli à maturité se conserve moins longtemps, mais il reste plus savoureux. Enfin, la propreté du réfrigérateur doit être irréprochable : un nettoyage régulier, des joints étanches et la chasse au givre sont essentiels pour garantir une température stable et une hygiène sans faille.

RENFORCEMENT DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION CONTRE LES DROGUES

Nécessité d'accompagner les jeunes

Le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Tarek Kour, a affirmé mardi à Annaba la nécessité d'accompagner les jeunes et de renforcer les programmes de prévention contre les drogues dans le cadre de la stratégie nationale globale de lutte contre ce fléau et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre tenue au stade colonel Chabou à l'occasion de la journée mondiale contre la drogue, le même responsable a inscrit l'initiative dans le cadre de la série des activités de l'ONLCDT à travers les wilayas du pays en vue d'élargir le cercle de la sensibilisation et se rapprocher davantage des jeunes en tant que maillon essentiel

dans cette bataille sociétale. Il a révélé à ce propos que plus de 30.000 personnes ont pu se libérer de l'addiction aux drogues durant l'année 2024 à travers les diverses structures et que 7.000 autres personnes ont bénéficié de séance de sevrage au cours du premier trimestre de l'année en cours, estimant que cela reflète "l'accroissement de la prise de conscience sociale et la confiance des citoyens dans les dispositifs de traitement et de réinsertion". Le même cadre a considéré que "la bataille contre la drogue ne se limite pas au seul aspect sécuritaire mais inclut des dimensions pédagogique, sensibilisatrice et thérapeutique requérant la conjugaison des efforts de tous, notamment la société civile, les établissements scolaires et les acteurs locaux". De son côté, la cheffe du service de

lutte contre la toxicomanie à l'hôpital psychiatrique Aboubakr Errazi d'Annaba, Dr. Hanane Hassim, a souligné à l'APS l'importance de la coordination continue entre les organismes publics et la société civile pour consacrer la culture de prévention et renforcer les mécanismes de prise en charge de sorte à garantir la protection du tissu social et immuniser les jeunes contre les multiples formes de délinquance. La manifestation a donné lieu à un rassemblement symbolique en blouses blanches en levant des slogans contre le fléau de la drogue ainsi qu'à des compétitions sportives et des spectacles de théâtre à la maison de la culture Mohamed Boudiaf. L'occasion a été donnée à des écoliers d'exprimer par lettres leur conscience des dangers liés à ce fléau.

ETATS-UNIS

La victoire de Zohran Mamdani confirmée à la primaire démocrate de New York

S'il est élu, le jeune homme, issu de l'organisation Les démocrates socialistes d'Amérique, deviendra ainsi le premier musulman d'origine indienne à la tête de la plus grande ville des Etats-Unis.

Zohran Mamdani a bien vaincu son rival Andrew Cuomo et par une plus grande marge que prévu à la primaire démocrate pour la mairie de New York, selon les résultats complets publiés mardi. M. Mamdani, 33 ans, avait confondu les sondeurs la semaine dernière en se hissant en première position de la primaire démocrate devant l'ancien gouverneur de New York, Andrew Cuomo, 67 ans. Au premier tour de ce scrutin complexe, où les électeurs démocrates devaient hiérarchiser leur préférence parmi une dizaine de candidats, Zohran Mamdani avait récolté 43% des voix, contre 36% pour M. Cuomo qui avait concédé la victoire sans attendre les résultats complets. Or Zohran Mamdani a finalement franchi le seuil de la majorité (56%) avec douze points d'avance sur M. Cuomo (44%), après des reports de voix, selon ces résultats complets dévoilés mardi. "Les démocrates ont donné un mandat clair en faveur d'une ville abordable, d'une vision politique d'avenir et pour un dirigeant qui n'a pas peur de lutter contre la montée de l'autoritarisme", a réagi mardi M. Mamdani. Lors de l'élection municipale de la première ville des Etats-Unis, en novembre prochain, ce dernier affrontera le maire sortant Eric Adams, un démocrate



te marqué à droite et qui se présente comme indépendant, et le républicain Curtis Sliwa. Andrew Cuomo jongle avec la possibilité de briguer la mairie sous bannière indépendante, a fait savoir mardi son équipe, précisant qu'il menait actuellement des "discussions" afin de "déterminer les prochaines étapes". Mamdani est né en Ouganda de parents d'origine indienne et a déménagé aux États-Unis dès son plus jeune âge. Sa mère est la

réalisatrice primée Mira Nair, et son père, Mahmood Mamdani, d'origine ougandaise, est professeur à l'Université Columbia. Le soutien public de Mamdani à la cause palestinienne lui a valu des accusations d'antisémitisme de la part de certains New-Yorkais pendant sa campagne, mais il a gagné le soutien d'électeurs progressistes et plus jeunes qui critiquent le soutien américain à l'agression sioniste contre Gaza. New York

compte une communauté musulmane importante. Dans les jours précédant les élections, Mamdani a abordé directement l'agression sioniste contre Gaza, insistant sur « la responsabilité de faire respecter le droit international ». S'il est élu, le jeune homme, issu de l'organisation Les démocrates socialistes d'Amérique, deviendra ainsi le premier musulman d'origine indienne à la tête de la plus grande ville des Etats-Unis.

AFRIQUE DU SUD

La BAD prête 139 millions de dollars pour la modernisation de Johannesburg

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé mardi un prêt de 139 millions de dollars (118 millions d'euros) à la ville de Johannesburg, capitale économique de l'Afrique du Sud où aura lieu le premier G20 en Afrique en novembre pour moderniser ses infrastructures. Ce prêt sera utilisé pour "100 projets soigneusement sélectionnés" visant à moderniser les infrastructures électriques, d'eau et de traitement des déchets, a indiqué dans un communiqué

la banque. "Cette opération historique démontre l'engagement de la Banque africaine de développement à soutenir les villes solvables en tant que moteurs de la croissance économique", a expliqué Kennedy Mbekeani, directeur général de la BAD pour l'Afrique australe. "Johannesburg n'est pas seulement la plus grande ville d'Afrique du Sud - elle contribue à hauteur de 16% au PIB du pays et sert de porte d'entrée aux investissements sur tout le continent", a déclaré M. Mbekeani.

"En renforçant ses infrastructures, nous investissons dans l'avenir urbain de l'Afrique". Outre l'enveloppe pour Johannesburg, la BAD a également accordé mardi à l'Afrique du Sud un prêt de 474,6 millions de dollars (403 millions d'euros) pour l'énergie et le rail. Ces prêts interviennent une semaine après que la Banque mondiale a prêté au pays le plus industrialisé d'Afrique 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros) pour relancer sa croissance.

EUROPE

Le mois de juin 2025 pourrait être l'un des plus chauds jamais enregistrés

Une grande partie de l'Europe a connu des chaleurs extrêmes en juin 2025, et il est bien possible que ce mois s'inscrive comme l'un des cinq plus chauds jamais recensés sur ce continent, a fait savoir mardi le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT). Selon un rapport publié par cet organisme, les températures se sont maintenues au-dessus des moyennes saisonnières dans de nombreuses

régions d'Europe tout au long du mois de juin, et le continent a été balayé par deux vagues de chaleur distinctes. Le centre avertit que les températures extrêmes devraient se poursuivre dans les prochains jours. "Les températures enregistrées récemment sont plus couramment observées aux mois de juillet et d'août et ne sont généralement observées qu'un petit nombre de fois par saison estivale", explique Samantha Burgess,

directrice stratégique pour le climat au sein du CEPMMT. "Les changements climatiques rendent les vagues de chaleur plus fréquentes, avec un impact géographique plus étendu", ajoute-t-elle. Les données météorologiques de plusieurs pays soulignent la gravité de la vague de chaleur. A Huelva en Espagne, les températures ont atteint 46 degrés Celsius, inscrivant un nouveau record de température au mois de juin dans ce

pays. Le 30 juin, l'agence météorologique française a lancé un avis d'alerte orange concernant la chaleur dans 84 départements, avis qui a été relevé au niveau d'alerte rouge dans plusieurs départements le 1er juillet. L'Italie, la Grèce, la Suisse et l'Allemagne ont également émis des alertes à la chaleur, appelant la population à prendre des précautions contre les troubles de santé liés à la chaleur.

POLOGNE

La Cour suprême valide le résultat de la présidentielle

La Cour suprême de Pologne a annoncé mardi avoir validé le résultat de l'élection présidentielle de juin, remportée par Karol Nawrocki face au maire de Varsovie Rafal Trzaskowski. Selon la Commission électorale, Karol Nawrocki, un historien soutenu par le parti nationaliste Droit et Justice (PiS), a obtenu 50,89% des voix au second tour du 1er juin tandis que son rival, Rafal Trzaskowski, a obtenu 369.000 voix de moins.

La Cour suprême "a décidé de la validité de l'élection de Karol Tadeusz Nawrocki à la présidence de la République de Pologne", a annoncé le juge Krzysztof Wiak, à l'issue d'une réunion mardi de la chambre de la Cour chargée de trancher sur la validité du scrutin. "L'ensemble des circonstances indique clairement que Karol Tadeusz Nawrocki a obtenu plus de voix que Rafal Kazimierz Trzaskowski, lors du second tour du vote", a déclaré le juge de la chambre des recours extraordinaires et des affaires publiques de la Cour suprême. En vertu de la Constitution, la Cour suprême doit donner son aval avant que le candidat élu puisse prêter serment devant les deux chambres du Parlement lors d'une cérémonie prévue le 6 août.

BRÉSIL

83% des villes frappées par des catastrophes liées à des pluies diluviennes

Quelque 83% des villes du Brésil ont subi une catastrophe liée à des pluies diluviennes entre début 2020 et fin 2023, soit trois fois plus qu'au cours des années 1990, selon une étude publiée mardi, le phénomène étant associé au réchauffement climatique. Selon les experts, l'atmosphère contient de plus en plus de vapeur d'eau à mesure que les températures s'élèvent (environ 7% par degré supplémentaire), augmentant les risques de fortes précipitations dans certaines régions du monde, dont l'Amérique latine. Au Brésil, le nombre de phénomènes tels que les inondations, les crues et les glissements de terrain engendrés par des pluies intenses est ainsi passé de 2.335 à 7.539 entre les deux périodes mentionnées, selon un rapport de l'Alliance brésilienne pour la culture océanique. L'étude de cette entité, rassemblant organismes privés et institutions publiques, n'inclut pas les données de 2024, durant laquelle le sud du pays a connu des inondations sans précédent. En moyenne par an, quelque 3,2 millions de personnes ont été affectées par ces catastrophes sur la période 2020-2023, contre 43.000 environ dans les années 1990. Le ratio est de plus de 74.

EGYPTE

Une barge chavire dans le golfe de Suez, au moins quatre morts

Le chavirage d'une barge mardi dans le golfe de Suez a fait au moins quatre morts et une vingtaine de blessés, ont rapporté les autorités égyptiennes mercredi matin. La barge Adam Marine 12 s'est renversée dans la zone de Gebel El-Zeit, dans le nord-est de l'Egypte (à quelque 250 km de l'entrée du canal de Suez), a indiqué le ministère du Pétrole et des Ressources minérales sur son compte Facebook. "Quatre individus blessés ont été évacués par les airs et 18 autres ont été transportés par ambulance vers l'hôpital El Gouna", dans l'est de l'Egypte, tandis que les corps de "quatre morts ont été transférés vers l'hôpital général d'Hurghada (est), a informé le ministère de la Santé sur les réseaux sociaux mercredi. Le canal de Suez, sur lequel débouche le golfe du même nom, est une voie navigable essentielle entre l'Europe et l'Asie.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL, SAMEDI AU STADE NELSON MANDELA

Le CRB pour confirmer, l'USMA pour sauver sa saison

Si le Chabab se réjouit de la présence de Mahyous, l'USM Alger, lui qui souhaite aussi sauver sa saison, après avoir raté le coche en championnat, devra compter sur un autre élément et qui viendrait de l'extérieur.

La finale de la Coupe d'Algérie opposera, samedi prochain au stade Nelson Mandela deux gros spécialistes de Dame Coupe, soit, le recordman de la compétition le Chabab de Belouizdad au deuxième meilleur de cette épreuve, l'USM Alger, avec huit trophées décrochés jusque-là. Les Rouge et Blanc de Laâkiba qui finissent cette saison troisièmes au classement général, après le champion, le MC Alger et son dauphin, la JS Kabylie, souhaite réussir un titre pour ne pas sortir bredouille, sachant que cette dernière a réussi une véritable razzia, lors des six dernières saisons, en décrochant six titres, soit quatre championnats



et deux Coupes d'Algérie. Les poulains du bosnio-allemand, Ramovic se présenteront avec une très grande détermination pour faire plaisir à leurs fans qui pousseront pour réussir un nouveau trophée. Le Chabab et lors de cette finale pourra compter sur son attaquant,

Mahyous, dont le prêt avec le club vient à expiration, mais qui a reçu quand même le feu vert de son club employeur, le Suisse, Everdoyne, de jouer, surtout que sa clause de départ est actée. D'ailleurs, la FAF a montré aux dirigeants du CRB comment procéder pour se mettre

en total accord avec la réglementation. C'est une très bonne nouvelle pour le club belouizdadi qui comptera beaucoup sur son homme fort en attaque, alors que la gardien Zeghba, lui, est motivé par le staff technique pour réussir son rôle en défense et aussi être mobilisé au cas où le match ira au-delà du temps réglementaire et arrivera aux penaltys.

SOUSTARA COMPTERA SUR LES CONSEILS DE COURBIS
Si le Chabab se réjouit de la présence de Mahyous, l'USM Alger, lui qui souhaite aussi sauver sa saison, après avoir raté le coche en championnat, devra compter sur un autre élément et qui viendrait de l'extérieur. En effet, et pour tenter de décrocher ce trophée, les dirigeants usmistes ont fait appel à l'ancien coach du club, et ex-phocéen, Laurent Courbis et qui sera d'un précieux apport pour le groupe. Même s'il ne pourra pas être sur le banc samedi face au Chabab, le technicien français a été aux côtés du staff

technique et de Mohamed Lacet en particulier tout au long de cette semaine. Ayant analysé le rendement de l'équipe en général et des joueurs, il devrait pouvoir apporter des solutions tactiques à l'ex-sélectionneur de l'EN U 20. Néanmoins, le club cher aux gars de Soustara ne pourra pas compter sur le Sud-africain, Kevin Mondeko, qui ne sera pas rétabli à temps pour prendre sa place dans le groupe pour ce grand match. C'est, d'ailleurs, un coup dur pour le staff technique, eu égard au grand au grand rendement qu'il présente à chaque fois. Il sera difficile de le remplacer, même si Lacet tentera quand même de mettre un élément d'expérience dans ce poste assez sensible. Cette finale marque la sixième confrontation entre les deux clubs à ce stade. Le CRB mène par trois victoires (1969, 1970, 1978) contre deux pour l'USMA (1988, 2003).

Marouane A.

APRÈS LE DRAME DU 5-JUILLET Les autorités imposent une jauge réduite de 25 %

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni, lundi, a décidé de réduire de 25% le nombre des supporters présents dans les stades, tout en maintenant sa décision d'interdire le déplacement pour les fans des équipes visiteuses au moins jusqu'à la fin de la phase aller du championnat. Ces décisions sont prises par l'instance fédérale suite à l'accident du stade 5-Juillet, ayant coûté la vie à quatre supporters du MC Alger et causé plus 80 blessés. Avant le début de la réunion qui s'est tenue sous la présidence du président de la FAF, Walid Sadi et en présence des membres de son bureau, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de l'accident du stade du 5 juillet. Outre ces décisions, le président de la FAF a donné "des instructions pour le suivi strict de la réhabilitation des différents stades, dans la perspective de les homologuer en vue de la nouvelle saison 2025-2026".

20.000 billets en vente

Vingt mille billets (20.000) ont été réservés pour la finale de la Coupe d'Algérie de football 2025, prévue le samedi 5 juillet au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) entre l'USM Alger et le CR Belouiz-

dad, et ont été mis en vente hier mercredi, a indiqué le CRB, mardi dans un communiqué. " 20.000 billets seront mis en vente pour la finale, répartis équitablement entre les deux clubs, soit 50 %

chacun. La vente des billets est programmée pour mercredi, en ligne via la plateforme numérique "DigiTicket", précise la même source. Cette décision a été prise mardi, au cours d'une réunion

technique et de coordination, tenue en présence notamment des représentants des deux clubs, qui ont passé en revue tous les aspects réglementaires et organisationnels de la rencontre.

FEYENOORD ROTTERDAM : Benfica sort le grand jeu pour Hadj Moussa

Le Benfica Lisbonne est résolument lancé dans une opération séduction pour attirer Anis Hadj Moussa. L'international algérien, révélation de la dernière saison en Eredivisie sous les couleurs de Feyenoord, est devenu la priorité des Aigles pour renforcer leur secteur offensif. À la recherche d'un successeur à Angel Di Maria, le club lisboète voit en Hadj Moussa un profil explosif et prometteur, capable d'apporter un vrai plus à l'aile droite. Depuis plusieurs jours, Benfica multiplie les offres pour convaincre Feyenoord de céder son joyau. Après une première proposition jugée insuffisante par les médias néerlandais,

les Portugais sont revenus avec une offre revalorisée de 18 millions d'euros, assortie de 3 millions de bonus, portant le total à 21 millions. Une offensive ambitieuse, mais encore loin de satisfaire les exigences de Feyenoord. Le club batave, soutenu fermement par son entraîneur Robin van Persie, ne souhaite pas brader un joueur devenu indispensable. Arrivé pour 3,5 millions d'euros en provenance de Patro Eisdén (Belgique) à l'été 2024, Hadj Moussa a rapidement pris ses marques. En 43 apparitions toutes compétitions confondues, il a inscrit 11 buts et délivré 6 passes décisives, ce qui a fait grimper sa

valeur marchande à près de 14 millions d'euros selon les estimations. Van Persie voit en lui un pilier de son projet sportif pour la saison prochaine et n'accepte un départ que contre une offre jugée « irréfutable », estimée à au moins 20 millions d'euros. Benfica pourrait donc revenir à la charge prochainement. Mais la concurrence est rude. Liverpool entre autres surveille également le dossier. Si le transfert venait à se concrétiser, Hadj Moussa pourrait devenir l'un des gros coups de ce mercato estival. Pour l'heure, le bras de fer entre Benfica et Feyenoord se poursuit... et promet encore quelques rebondissements.

CAN-2024 FÉMININE (REPORTÉ À 2025) : L'Algérie s'incline face au Sénégal

L'équipe nationale féminine de football s'est inclinée face à son homologue sénégalaise 3-0 (mi-temps : 0-0), en match amical préparatoire, disputé mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en vue de la 13e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (reportée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet prochain. Après une première période qui s'est terminée sur un score vierge, les Sénégalaises ont dominé les débats, inscrivant trois buts grâce à Ndiaye (56e), Diallo

(67e), et Ndeye (71e). Il s'agit du deuxième et dernier test au menu des Algériennes, avant le début de la compétition, après celui disputé dimanche, soldé par un succès face à la RD Congo (1-0), grâce à une réalisation signée Lina Bousaha (30e). En vue de la CAN-2024 (décalée à 2025), le sélectionneur national, Farid Benstiti, a fait appel à 26 joueuses. Les Vertes qui signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions, évo-

lueront dans le groupe B, avec le Nigeria, le Botswana, et la Tunisie. Elles entreront en lice le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), avant d'enchaîner contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet (17h00). Les capées de Benstiti bouclent le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet (20h00).

COA

Installation de la commission des athlètes

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a procédé mardi à l'installation officielle de la Commission des athlètes, lors d'une cérémonie tenue au siège de l'instance à Alger, en présence de son président, Abderrahmane Hammad. Cette nouvelle structure, désormais présidée par l'ancienne athlète, Zoubida Bouyacoub, s'inscrit dans la volonté affirmée du COA de renforcer la participation des sportifs dans le processus décisionnel et de faire entendre leur

voix au sein du mouvement olympique national, indique un communiqué du COA. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du COA, Kheireddine Barbari, du conseiller Ali Zaatari ainsi que du directeur des sports, Yacine Arab. Composée d'une élite de sportifs algériens aux parcours reconnus, la Commission des athlètes aura pour missions principales de représenter les intérêts des athlètes, formuler des recommandations sur les questions

les concernant (préparation, santé, encadrement), promouvoir les valeurs olympiques telles que le fair-play et l'excellence, et soutenir des programmes de développement au bénéfice des sportifs, précise la même source. Dans son allocution, M. Hammad a souligné que cette initiative "s'inscrit dans la vision stratégique de l'olympiade 2025-2028, placée sous le mot d'ordre : "L'excellence est notre mission".

COUPE DU MONDE DES CLUBS

Guirassy envoie Dortmund en quarts de finale face au Real

DORTMUND A EU CHAUD MAIS DÉFIERA BIEN LE REAL MADRID EN QUART DE FINALE DE LA COUPE DU MONDE DES CLUBS. LES ALLEMANDS SE SONT IMPOSÉS FACE À MONTERREY (2-1) GRÂCE À UN DOUBLÉ DE SERHOU GUIRASSY, MARDI À ATLANTA.

Le Borussia est la cinquième équipe européenne à atteindre ce stade du tournoi, après le Real donc mais aussi le PSG et le Bayern Munich qui seront opposés, ainsi que Chelsea. Palmeiras et Fluminense seront les deux sud-américaines en lice et la surprenante formation saoudienne d'Al-Hilal la seule asiatique. Mais il s'en est fallu de pas grand-chose finalement pour que Monterrey représente la confédération de la Concacaf (Amérique du Nord, centrale et Caraïbes) dans le dernier huit de la compétition pour la première fois élargie à 32 participants, tant les "Rayados" ont chèrement vendu leur peau. Mais ils ont cruellement manqué de précision devant le but allemand, malgré des occasions nettes. Tout le contraire de Dortmund, qui a moins eu d'opportunités, mais avec un but en plus à l'arrivée. Le Borussia le doit à son avant-centre Serhou Guirassy, sur sa lancée aux Etats-Unis d'une saison remarquable, qui l'a notamment vu finir co-meilleur buteur de la dernière Ligue des champions 2024-2025 (13 réalisations), à égalité avec Raphinha, le Brési-



lien du FC Barcelone. Il avait d'ailleurs collé un triplé aux Catalans en quart de finale retour, insuffisant néanmoins pour forcer la qualification. En première période, son entente avec l'ailier Karim Adeyemi a donné le tournis à la défense de Monterrey, souvent prise de vitesse, à l'image du une-deux qui a abouti à son ouverture du score (14e). Guirassy a doublé la marque au bout d'une contre-attaque éclair menée par le même Adeyemi, qui l'a encore parfaitement trouvé en retrait, esseulé (24e). Le match semblait déjà plié, mais en ratant d'un rien le triplé, malgré deux situations très favorables dans la surface (31e, 34e), l'attaquant guinéen a laissé à Monterrey une once d'espoir de revenir dans la partie. L'équipe mexicaine, qui avait commencé à sollici-

ter le gardien Gregor Kobel, auteur d'une très belle parade sur une frappe puissante de Nelson Deossa (29e), est passé plus près encore du but par Sergio Canales, qui a échoué dans un angle fermé devant le gardien (41e).

KOBEL DÉCISIF
Et très vite, au retour des vestiaires, c'est l'attaquant Argentino-Mexicain German Berterame, qui a rendu possible une remontada en marquant d'une tête dans le petit filet après un corner (48e). De quoi réveiller l'ultra-moderne Mercedes-Benz Stadium, loin d'être rempli mais suffisamment pour permettre au Mondial des clubs de dépasser les deux millions de spectateurs depuis le début du tournoi. Les joueurs de Dortmund, bien moins sereins, ont tangué, surtout sur leur côté

gauche, frôlant la noyade à plusieurs reprises. Heureusement pour eux, l'attaquant très remuant Jesus Corona a par deux fois échoué seul face au gardien (59e, 64e). Monterrey a encore fait trembler la défense allemande quand son capitaine, Sergio Ramos, délaissant sa défense pour créer le surnombre en attaque, a placé une tête qui a frôlé le poteau. Si habitué à faire basculer les matches à fort enjeu tout au long de sa carrière, avec le Real Madrid et la sélection espagnole, le vétéran de 39 ans ne réalisera pas son rêve de croiser la route des Merengues. Le Borussia, trop intermittent, devra quant à lui en faire un peu plus pour rallier les demi-finales, samedi justement face aux Madrilènes qui ont écarté la Juventus Turin (1-0).

FRANCE

Giroud retrouve la Ligue 1 avec Lille

Après Paul Pogba à Monaco, la Ligue 1 comptera un nouveau champion du monde 2018 la saison prochaine avec l'officialisation mardi soir de l'arrivée d'Olivier Giroud pour une saison à Lille, après un exil décevant d'un an à Los Angeles. "C'est au LOSC que cet attaquant emblématique du football français écrira la suite de sa carrière. Nul doute que son inestimable expérience viendra enrichir l'effectif des Dogues à l'aube de cette nouvelle saison européenne", se réjouit le club, qualifié pour la Ligue Europa. A 38 ans, Olivier Giroud, meilleur buteur de l'histoire des Bleus avec 57 buts (137 sélections), fait son retour en Ligue 1 treize ans après avoir quitté Montpellier où il avait été sacré champion de France en 2012 à la surprise générale et terminé meilleur buteur du championnat avec 21 réalisations. Entre-temps, l'attaquant est passé par Arsenal (2012-2018), Chelsea (2018-2021) et l'AC Milan (2021-2024). Celui qui a effectué ses adieux en sélection à l'issue de l'Euro-2024 organisé en Allemagne semblait devoir terminer sa carrière aux États-Unis, au Los Angeles FC, au côté de l'ex-gardien et capitaine

de l'équipe de France Hugo Lloris. Mais le bilan du champion du monde 2018 n'a pas été très fameux sous les couleurs du club californien, avec lequel il n'a inscrit que trois buts en saison régulière de MLS (Major League Soccer), la ligue nord-américaine. Le Losc "coche beaucoup de cases pour moi et ma famille", avait affirmé Olivier Giroud lundi au terme de son dernier match avec le Los Angeles FC, "très motivé par ce nouveau défi". "J'espère que je pourrai être utile à l'équipe, un leader et quelqu'un qui met du liant sur le terrain et en dehors avec les jeunes, avait-il détaillé. Je suis excité à l'idée de jouer la Ligue Europa. Lille est un grand club en France, un des cinq meilleurs", avait-il ajouté.

TITULAIRE OU DOUBLURE ?

Avec le Chambérien, qui aura 39 ans le 30 septembre, Lille espère avoir trouvé un remplaçant à son attaquant vedette des cinq dernières saisons, le Canadien Jonathan David, parti libre au terme de son contrat. Il apporterait également son expérience à un club qui en a souvent manqué dans les grands rendez-vous, passant à côté

d'une première qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions qui lui tendait les bras au printemps, par exemple. Rien ne dit toutefois que Giroud, au crépuscule de sa carrière, sera le buteur attitré des Dogues, qui doivent encore recruter à ce poste. Mais même dans un rôle de remplaçant, sa présence pourrait être bénéfique à un groupe qui a manqué de leaders, à l'exception de son capitaine Benjamin André, et qui a pour objectif de retourner en Ligue des champions au terme de la saison prochaine. Giroud, également vainqueur de la Ligue des nations avec l'équipe de France en 2021, est le deuxième glorieux rescapé de l'épopée des Bleus à la Coupe du monde 2018 à revenir en France cet été après la signature de Paul Pogba à l'AS Monaco. "Le public français est content que Paul Pogba (qui s'est engagé à Monaco, NDLR) et moi retournions dans le championnat français. Si vous m'aviez demandé il y a quelques années, je vous aurais répondu que ce n'était pas le plan de revenir. Mais on ne sait jamais", a-t-il justifié.

O LYON

Lacazette rejoint l'Arabie saoudite

Après avoir repoussé une première approche en 2024, Alexandre Lacazette a finalement accepté de signer en Arabie saoudite lors du mercato estival. En fin de contrat à l'OL après un deuxième passage de trois ans, l'attaquant s'est officiellement engagé mardi avec le club de Neom. Promu en première division et soutenu par le régime en place, la formation de Neom dispose de sacrés atouts financiers pour tenter de séduire des talents évoluant en Europe. Avant le "Général Lacazette", le club alors en deuxième division avait déjà obtenu le prêt avec option d'achat de Saïd Benrahma en provenance de l'OL. Formé à l'OL et revenu chez le Gones après une aventure à Arsenal entre 2017 et 2022, Alexandre Lacazette aura véritablement marqué de son empreinte le club rhodanien. Avec 201 buts et 55 passes décisives en près de 390 matchs sous les couleurs de l'OL, le buteur de 34 ans est le deuxième meilleur réalisateur de l'histoire de Lyon derrière Fleury Di Nallo. "L'OL, c'est toute ma vie. J'ai eu une belle parenthèse en Angleterre, mais ici, c'est chez moi", avait glissé Alexandre Lacazette au moment de faire ses adieux à son club de cœur. "Parfois, je repense aux trajets en métro pour aller à la plaine des jeux, au froid, aux galères. Je parle encore beaucoup avec d'anciens joueurs." Après avoir déjà recruté Alexandre Lacazette et acheté Saïd Benrahma, Neom pourrait continuer son mercato estival XXL. Plusieurs noms connus en Ligue 1 se trouveraient ainsi dans les petits papiers du promu. Ainsi, Christophe Galtier ferait partie des pistes pour diriger l'équipe. Du côté des joueurs, le nom du Niçois Marcin Bulka revient avec insistance selon plusieurs médias. A moins que le club de Neom ne cherche à profiter des difficultés économiques de l'OL pour faire une razzia chez les Gones.

ESPAGNE

Tebas s'oppose à l'arrivée de Williams au Barça

Les jours passent et l'arrivée de Nico Williams au Barça se précise. Dans un monde idéal, en tout cas. Mardi, le média espagnol Sport rapporte que l'international espagnol a écourté ses vacances pour finaliser son transfert au sein du club catalan. Ce dernier a engagé les démarches administratives pour payer la clause libératoire du joueur à l'Athletic Bilbao (environ 62 millions d'euros). De son côté, Nico Williams veut se tenir au courant de toutes les étapes. En parallèle, Javier Tebas ne manque pas une miette des agissements du Barça. Le président de la Liga a lancé un premier avertissement où il a rappelé l'importance de la réglementation en vigueur en Liga. Selon lui, le club blaugrana "ne respecte pas la règle du 1:1", basée sur le ratio dépenses/recettes et qui doit être équilibrée. Il en a remis une couche, en indiquant que le club catalan "ne pourrait pas inscrire" Nico Williams.

FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CHAOUIES

Khenchela accueille la 2^e édition

En marge des spectacles, des séminaires scientifiques se tiendront au « Café culturel » de la maison de la culture Ali-Souaihi. Des universitaires et des chercheurs interviendront pour débattre de la musique et de la chanson chaouies sous différents angles.

Par ; Samy Terki

La ville de Khenchela abrite-
ra, du 6 au 9 juillet 2025, la 2^e
édition du Festival culturel
national de la musique et de
la chanson chaouies. C'est ce
qu'a annoncé, mardi, le com-
missaire du festival, Moha-
med Alouani. Placée sous le
slogan « La chanson chaouie,
une histoire glorieuse, une ère
nouvelle », cette manifes-
tation artistique mettra à
l'honneur le riche patrimoine
musical des Aurès. Onze
artistes, ainsi que neuf
groupes et associations artis-
tiques, prendront part à cet
événement, selon les préci-
sions du commissaire. Un
concours artistique est égale-
ment prévu. Il réunira une
vingtaine de jeunes talents
issus de plusieurs wilayas de
l'Est algérien, à savoir Khen-
chela, Batna, Oum El Bouaghi,
Tébessa, Biskra et Souk
Ahras. Ces jeunes concour-
ront dans deux catégories, les
chansons chaouies folklo-
riques et les chansons
chaouies modernes. Des prix
récompenseront les
meilleures prestations. La
cérémonie d'ouverture se
déroulera au théâtre de plein
air Zoulikha Louadj, en pré-
sence de plusieurs invités
d'honneur, dont l'artiste Dja-
mel Sabri, connu sous le nom
de scène Joe, et le chercheur



en patrimoine chaoui Moha-
med-Salah Ounissi. Le public
pourra assister à des spec-
tacles folkloriques présentés
par les délégations des
wilayas participantes, ainsi
qu'à une chorégraphie intitu-
lée « Terre des lions », en plus
d'une prestation des enfants
de l'école de musique rele-
vant de la maison de la cultu-
re Ali-Souaihi. Quatre soirées
de gala sont prévues dans le
cadre du festival. Elles auront
lieu chaque soir à 21 h au
théâtre de verdure de la cité «

Chabors », avec la participa-
tion d'artistes chaouis recon-
nus sur la scène locale et
nationale. En marge des spec-
tacles, des séminaires scienti-
fiques se tiendront au « café
culturel » de la maison de la
culture Ali-Souaihi. Des uni-
versitaires et des chercheurs
interviendront pour débattre
de la musique et de la chan-
son chaouies sous différents
angles. Par ailleurs, des ate-
liers seront organisés à l'in-
tention des jeunes artistes
autour du thème : « Le rôle

des écoles musicales et de la
culture dans la relance de la
musique et de la chanson
chaouies ». Ces ateliers seront
animés par les professeurs
Mokhtar Kaba, Djamel Roknia
et Amir Maarouf. Le festival
s'inscrit dans la dynamique
de valorisation du patrimoine
musical chaoui et vise à
encourager la relève artis-
tique dans les régions de l'Au-
rès.

S.T.

POUR UNE 7^e ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DU RIRE LOCAL

Le Festival Algé'rire revient

Par ; Samy Terki

Le Festival Algé'rire s'ap-
prête à faire son retour cet
été pour une 7^e édition,
prévue du 17 au 19 juillet à
Alger. Parrainé par le
ministère de la Culture et
des Arts, l'Opéra d'Alger
Boualem-Bessaïh et le
Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi, ce
rendez-vous est désormais
inscrit dans le calendrier
culturel comme un moment
fort de l'humour en Algérie.
Organisé par Broshing
Events, le Festival Algé'rire
a pour objectif de mettre en
lumière les jeunes talents
de la scène humoristique
algérienne, en particulier
ceux qui évoluent dans le
stand-up. Il se veut un es-
pace de visibilité pour les
humoristes émergents et
un tremplin vers des
opportunités profession-
nelles plus larges.
Dans cette optique, un cas-
ting a été organisé les 26,
27 et 28 juin dans trois
grandes villes, Constantine,
Alger et Oran. Sur un total
de 40 participants, un jury



sélectionne seulement trois
humoristes qui auront l'op-
portunité de participer au
gala de clôture 100% Dz,
mis en scène par Adlane
Messelem, directeur artis-
tique du festival. Ce gala,
prévu le 19 juillet, constitue
l'un des temps forts de
l'événement. Ces trois lau-
réats bénéficieront d'un
accompagnement artis-
tique sur la durée. « Ces
trois finalistes intégreront
également la troupe Algé'ri-
re, ce qui leur permettra de
bénéficier de formations,
de résidences artistiques,

mais aussi de se produire
régulièrement sur les diffé-
rentes scènes et dans les
comedy clubs », précisent
les organisateurs. Il s'agit
d'un engagement structu-
rant pour le développe-
ment de leur carrière dans
le domaine de l'humour. La
programmation du festival
s'étalera sur trois jours. Le
gala d'ouverture se tiendra
à l'Opéra d'Alger, le 17
juillet. Il donnera le coup
d'envoi d'une série de spec-
tacles qui se poursuivront
au Théâtre national algé-
rien Mahieddine-Bachtarzi.

Le public pourra y décou-
vrir plusieurs artistes
émergents du stand-up
local, parmi lesquels Juste
Inès, Farès Barket, Khalifa
BMK, Krime Derradji, Samy
Gougam et Mouaâdh Ben-
naceur. À leurs côtés, des
noms déjà bien connus du
public seront présents :
Farid Chamekh, Merwane
Benlazar, Charly Nyobe,
Khaled Benaïssa et Nadège
100 Gène.
Cette édition entend consac-
rer l'humour algérien dans
toute sa diversité, tout en
mettant l'accent sur la créa-
tion contemporaine. « Cette
édition se veut une fête de
l'humour algérien moder-
ne. Elle sera centrée sur les
talents locaux, dans la
continuité des deux édi-
tions précédentes qui ont
mis l'accent sur la décou-
verte de nouveaux talents
du rire en Algérie et
ailleurs. Cela contribue au
renouveau et à la relance de
la scène humoristique algé-
rienne. C'est notre fierté »,
soulignent les organisa-
teurs.

S.T.

Lancement des résultats de l'étude stratégique pour la relance de l'industrie cinématographique nationale

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir BELLALOU, a présidé lundi 1er juillet 2025, au palais Moufdi Zakaria à Alger, une cérémonie officielle consacrée à la présentation des résultats de l'étude stratégique opérationnelle pour la relance de l'industrie cinématographique algérienne. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des recommandations issues des Assises nationales du cinéma, organisées sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette rencontre a rassemblé un large panel d'experts algériens et internationaux ayant contribué à l'élaboration de cette étude, ainsi que des représentants de plusieurs secteurs ministériels directement impliqués dans la chaîne de valeur du cinéma, notamment les ministères du Tourisme, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des Affaires étrangères. Des professionnels du secteur cinématographique, parmi lesquels des producteurs, des réalisateurs, des techniciens, des représentants d'associations professionnelles, ainsi que des acteurs de la diaspora nationale activant dans le domaine du 7^e art, ont également pris part aux travaux. Dans son intervention, M. le ministre a rappelé que le cinéma algérien repose sur un héritage riche et reconnu, une diversité exceptionnelle de paysages naturels et urbains propices au tournage, une tradition pionnière dans le domaine, et un potentiel humain prometteur. Toutefois, il a souligné que ces ressources demeurent à ce jour sous-exploitées. Il a insisté sur la nécessité de relancer l'industrie cinématographique sur des bases solides, en s'appuyant sur un diagnostic réaliste et une feuille de route concrète. Il a précisé que cette stratégie de relance se base sur les recommandations des Assises nationales du cinéma et s'aligne sur les orientations générales fixées par le Président de la République. Le ministre a indiqué que cette étude intervient dans le cadre de la mise en place d'une politique culturelle structurée, axée sur des objectifs réalisables et mesurables. Il a mis l'accent sur les principes de gouvernance ouverte, de partenariat multisectoriel et d'ouverture à l'innovation et à l'intelligence artificielle comme fondements de la stratégie à venir. L'étude, qui a nécessité plusieurs mois de travail, propose une série de 20 mesures concrètes, couvrant l'ensemble des dimensions liées à la structuration du secteur. Ces mesures touchent à la gouvernance, à la formation, au financement, à la distribution, à la production, à l'intégration de l'intelligence artificielle, à l'organisation des festivals en Algérie et à l'international, à l'implication des banques, au développement de la coproduction internationale ainsi qu'à la promotion de l'investissement privé dans le domaine. Lancée officiellement par le ministère au début de l'année 2025, cette étude se veut « une initiative ambitieuse » qui adopte « une approche transversale » et « pragmatique », en lien avec les réalités du terrain et les évolutions du secteur à l'échelle mondiale. Elle vise à doter l'Algérie d'une « industrie cinématographique structurée », compétitive et durable, capable de générer de la valeur ajoutée culturelle et économique à court et moyen termes. À l'issue de la présentation, un débat a été engagé entre les participants, marqué par un échange d'expériences, des mots d'analyse de fond et des propositions concrètes. Les intervenants ont salué la qualité du travail accompli, soulignant le caractère sérieux et réaliste de l'étude. Beaucoup ont « exprimé » leur espoir de voir cette « initiative » marquer un tournant décisif vers la construction d'une véritable industrie cinématographique algérienne, à la fois solide, dynamique et compétitive sur les plans national et international. La rencontre s'est achevée sur l'engagement de prendre en considération l'ensemble des contributions et propositions formulées au cours de cette journée. Celles-ci seront intégrées dans un programme opérationnel et une feuille de route qui seront partagés prochainement avec tous les secteurs concernés et les parties prenantes de la filière cinématographique.

R.C.



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:39	12:47	16:39	20:08	21:48

SEMAINE NOIRE SUR LES ROUTES : 37 MORTS ET PRÈS DE 2000 BLESSÉS

Trente-sept personnes sont décédées et 1915 autres ont été blessées suite à 1616 accidents de la circulation survenus entre les 22 et 28 juin dernier dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem avec 5 morts sur les lieux d'accident et 59 autres blessés suite à 57 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, 19 personnes sont décédées par noyade, soit 15 au niveau des plages et 4 dans les réserves d'eau, note le bilan de la Protection civile, relevant que 3018 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, 1215 personnes ont été traitées sur place et 273 évacuées vers les structures sanitaires locales. Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 3836 interventions pour procé-

der à l'extinction de 2733 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (293 incendies), Constantine (212 incendies) et Annaba (150 incendies). Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile a procédé à l'extinction d'un total de 284 incendies à travers plusieurs wilayas.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//JEUDI 3 JUILLET 2025 // N°1109 //PRIX 20 DA

NOUVEAUX PÔLES URBAINS

Une révolution architecturale et sociale en marche

Hakim Bey, directeur de l'urbanisme et de l'architecture au ministère de l'Habitat, a affirmé hier sur les ondes de la radio nationale que les futurs pôles urbains seront pensés comme des espaces de vie conviviaux, modernes et durables, rompant définitivement avec le modèle des cités-dortoirs.

«Nous ne voulons plus de blocs isolés sans commodités », a martelé le responsable, soulignant que ces nouveaux espaces urbains s'étendront sur plus de 8.000 hectares à travers 16 wilayas, dans le cadre de 47 pôles créés dans 38 wilayas, avec une capacité d'accueil dépassant 500.000 logements. Les futurs pôles seront dotés de pistes cyclables, espaces publics, établissements scolaires, de santé, centres culturels et d'affaires, hôtels, crèches et centres commerciaux. L'accent est mis sur une planification intelligente et inclusive, avec un mobilier urbain de qualité et des zones dédiées à l'investissement privé. Toutes les études ont été finalisées pour lancer les travaux. Un budget initial de 9,4 milliards DA a été alloué via la loi de finances 2025 pour les premières infrastructures (voirie, assainissement...). Le ministère prévoit un déploiement progressif, avec



des travaux estimés à 2 à 3 ans pour chaque pôle complet, en privilégiant les zones où le foncier est disponible immédiatement. Selon Hakim Bey, la crise du logement est désormais résolue, notamment grâce à une méthode de réalisation par zones, qui garantit une intégration rapide des différents programmes, dont le très attendu AADL 3. La viabilisation des 16 premiers pôles a déjà permis la création de 1.100 emplois

directs, avec une projection de plus de 300.000 postes à terme, directs et indirects. De nombreuses PME, TPE et micro-entreprises sont impliquées, notamment dans l'éclairage, les espaces verts, la voirie et la menuiserie. Parallèlement, un vaste programme d'amélioration urbaine est en cours, visant les quartiers anciens et les cités historiques, en particulier dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. Dix nouvelles wilayas

bénéficient chacune de 2 milliards DA, pour des projets déjà visibles : fontaines sèches, pavés 3D, centres-villes modernisés, etc. Fini l'uniformité ! Chaque région aura désormais une architecture adaptée à son identité locale. À Béni Abbès, les constructions reprennent le style saharien ; à Tizi Ouzou ou Tlemcen, l'architecture reflète le patrimoine amazigh ou andalou. Le décret exécutif 23-401 du 9 novembre 2023 encadre cette démarche via des cahiers des charges régionaux obligatoires. Les nouvelles constructions intègrent désormais des exigences de performance énergétique : isolation thermique, double vitrage, menuiserie PVC, matériaux écologiques... Un certificat d'efficacité énergétique sera requis pour tout nouveau projet. Des formations sont aussi dispensées aux architectes pour faciliter cette transition.

R.N.

ELLE PRODUIT DÉSORMAIS 300 000 M³ D'EAU PAR JOUR :

L'USINE DE DESSALEMENT FOUKA 2 TOURNE À PLEIN RÉGIME

L'usine de dessalement de l'eau de mer « Fouka 2 », située dans la wilaya de Tipasa, est entrée en phase de production à pleine capacité. Elle produit désormais 300 000 m³ d'eau par jour, selon un communiqué du groupe Sonatrach publié ce mardi. Cette montée en puissance intervient après une première phase de production partielle, initiée suite à l'inauguration du site par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 22 février dernier. Selon le groupe Sonatrach, toutes les étapes techniques, des essais mécaniques aux contrôles de qualité et de sécurité, ont été finalisées avec succès. Désormais pleinement opérationnelle, l'installation fournira l'équivalent de 300 millions de litres d'eau potable quotidienne-

ment, contribuant à sécuriser l'approvisionnement des wilayas de Tipasa, d'Alger et de Blida. Avec cette réalisation, achevée en un temps record, Sonatrach et sa filiale Algerian Energy Company (AEC) honorent leurs engagements dans le cadre du programme national de renforcement de la sécurité hydrique du pays. Le projet a été mené en partenariat avec l'entreprise Cosider Canalisations, s'appuyant entièrement sur des compétences algériennes, de la conception à la mise en service. L'entrée en service de Fouka 2 est décrite comme une « étape qualitative » et une réussite stratégique pour Sonatrach, démontrant la capacité du groupe à relever des défis majeurs grâce à la mobilisation des expertises nationales,

conclut le communiqué. Avec cette réalisation, achevée en un temps record, Sonatrach et sa filiale Algerian Energy Company (AEC) honorent leurs engagements dans le cadre du programme national de renforcement de la sécurité hydrique du pays. Le projet a été mené en partenariat avec l'entreprise Cosider Canalisations, s'appuyant entièrement sur des compétences algériennes, de la conception à la mise en service. L'entrée en service de Fouka 2 est décrite comme une « étape qualitative » et une réussite stratégique pour Sonatrach, démontrant la capacité du groupe à relever des défis majeurs grâce à la mobilisation des expertises nationales, conclut le communiqué.

R.N.

SOMALIE : CRASH D'UN HÉLICO DE L'UA

Un hélicoptère de la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM) s'est écrasé hier matin à l'aéroport international Aden Adde de Mogadiscio, avec huit personnes à bord, rapporte l'agence de presse somalienne Sonna. L'appareil, en

provenance de la base de Balidoogle, située à environ 90 kilomètres de la capitale, s'est abîmé lors de son atterrissage. Un incendie s'est déclaré à la suite du crash, mais a rapidement été maîtrisé, selon les autorités. D'après les services somaliens de l'aviation civile,

cités par Sonna, malgré l'accident, les opérations aériennes à l'aéroport se poursuivent normalement. L'hélicoptère appartenait à la force AUSSOM, engagée dans la lutte contre les insurgés islamistes shebab, affiliés à Al-Qaïda. Cet incident survient dans un contexte

sécuritaire tendu, alors que la Somalie connaît une recrudescence des attaques jihadistes et que la mission africaine souffre de contraintes croissantes en effectifs et en ressources.

R.I.

BOUGHALI REÇOIT L'AMBASSADEUR DE JORDANIE

Brahim Boughali a reçu, hier l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie, Chaker Attallah El Amouch, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission diplomatique en Algérie. Cette rencontre entre Boughali et El Amouch été l'occasion de « réaffirmer la profondeur des relations fraternelles unissant l'Algérie et le Royaume hachémite de Jordanie », précise le communiqué de la Chambre basse du Parlement. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) a salué la contribution de l'ambassadeur jordanien à « la dynamisation des relations entre les deux pays, notamment sur le plan parlementaire », ajoute la même source. De son côté, El Amouch a salué « la dynamique que connaît la coopération parlementaire bilatérale, notamment depuis la visite de M. Boughali en Jordanie », louant tout particulièrement « le mandat de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité », qu'il a qualifié d'« acquis majeur », conclut le communiqué.

REMISE DES CLEFS DE LOGEMENTS À DES IMAMS FONCTIONNAIRES

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, hier à Alger, une cérémonie marquée par la remise des clefs de logements à des imams fonctionnaires et l'attribution d'aides financières à des associations religieuses pour le parachèvement de la construction de mosquées. Les décisions d'attribution et les clefs des logements ont ainsi été remis à un premier groupe de quinze (15) imams de la wilaya d'Alger et des aides financières ont été accordées à quinze (15) associations religieuses supervisant la construction de mosquées dans la capitale. La cérémonie a été organisée par la Direction générale des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger, à Dar El-Imam Sidi Abderrahmane At-Thalibi sous le slogan « Notre Algérie, legs des chouhada et gloire des fidèles », et ce à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse.